



**Conseil de Direction
Cinquante-sixième Session**

**GC/56/7
11/04/2014**

*Lyon, 15–16 mai 2014
Auditorium*

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL,
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ET ETATS FINANCIERS VERIFIES**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER DU DIRECTEUR	3
INTRODUCTION.....	3
AJUSTEMENTS DES SOLDES D'OUVERTURE	4
POINTS FINANCIERS MARQUANTS	3
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	8
CERTIFICATION DES ETATS FINANCIERS 2013	12
ETATS FINANCIERS	13
ETAT I – Etat de la situation financière.....	13
ETAT II – Etat de la performance financière	14
ETAT III – Etat des variations de l'actif net/situation nette	15
ETAT IV – Tableaux des flux de trésorerie	16
ETAT V – Etat de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels	17
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS	18
Note 1 : Entité présentant les états financiers	18
Note 2 : Base de préparation et de présentation	18
Note 3 : Principales méthodes comptables.....	20
Note 4 : Ajustements des soldes d'ouverture	28
Note 5 : Actifs.....	29
Note 6 : Passifs.....	32
Note 7 : Actifs nets/situation nette	41
Note 8 : Produit	43
Note 9 : Charges.....	45
Note 10 : Comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels.....	47
Note 11 : Informations relatives aux parties liées et aux principaux dirigeants	48
Note 12 : Dérogation administrative, montants passés en perte et versements à titre gracieux.....	48
Note 13 : Evènements postérieurs à la date de reporting.....	49
Note 14 : Passifs éventuels, engagements et actifs éventuels.....	49
TABLEAU 1 – Etat de la performance financière par fonds principaux	50
TABLEAU 2 – Etat de la performance financière par autres fonds	51
TABLEAU 3 – Statut du recouvrement des contributions des Etats participants	52
TABLEAU 4 – Rapprochement des soldes d'ouverture au 31 décembre 2012.....	53

RAPPORT FINANCIER DU DIRECTEUR

INTRODUCTION

1. Le Rapport financier du Centre pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 est soumis conformément aux dispositions du Paragraphe 6.1 de l'Article VI du Règlement financier du CIRC. Pour la deuxième année consécutive, les états financiers et les notes afférentes aux états financiers du Centre ont été préparés en conformité avec les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), assurant ainsi une plus grande transparence, une plus grande cohérence, une meilleure comparabilité et une meilleure fiabilité des informations financières, ainsi que des normes plus élevées dans la présentation du rapport financier.
2. Les éléments statutaires de ce rapport ont été audités par le Commissaire aux Comptes, en l'occurrence la Commission de vérification de la République des Philippines. Le Rapport du Commissaire aux Comptes ainsi que son opinion sans réserve sur les états financiers sont inclus dans ce rapport, conformément au Paragraphe 6.2 de l'Article VI du Règlement financier du CIRC.
3. Alors que les normes IPSAS demandent d'effectuer un rapport sur une base annuelle, le budget du CIRC est toujours approuvé par le Conseil de Direction sur une base biennale. C'est pourquoi ce rapport englobe, outre le résultat de l'année 2013, le résultat biennal pour le budget ordinaire 2012–2013 approuvé.
4. Ce rapport financier souligne la santé financière du Centre et l'impact des ajustements des soldes d'ouverture du fait des changements de normes comptables durant la période considérée dans le rapport.

AJUSTEMENTS DES SOLDES D'OUVERTURE

5. Deux normes comptables ont été révisées en 2013 pour s'aligner sur celles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à savoir la norme sur l'établissement de provision pour contributions statutaires douteuses et la comptabilisation des stocks. Les ajustements nécessaires réalisés ont montré une augmentation de l'actif net/situation nette de 1 040 928€. Les détails de ces ajustements sont décrits dans la Note 4 des états financiers.

POINTS FINANCIERS MARQUANTS

a) Budget ordinaire (RB)

6. Le recouvrement des contributions statutaires est de 95,81%, comme le montre le Tableau 3.
7. Au cours de l'exercice 2013, le total des charges et dépenses d'investissement imputé au budget ordinaire s'est élevé à 21,811 millions €. Le taux d'utilisation du budget, y compris les réservations pour l'exercice biennal, est de 99,8%. La ventilation des charges et

réservations annuelles par affectation, comparée au budget biennal 2012–2013 approuvé, est présentée dans l'Etat V.

8. Le solde non utilisé de 0,093 million € a été crédité au Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) conformément au paragraphe 5.5 de l'Article V du Règlement financier du CIRC. Ce solde non utilisé représente le solde des économies réalisées par le gel des salaires en 2012 et 2013 concernant le personnel des Services généraux recruté avant le 1^{er} septembre 2013.
9. Le taux de change appliqué par le Conseil de Direction lorsqu'il a approuvé le budget de 2012–2013 était de 0,675€ pour un dollar américain. Le taux de change moyen appliqué par les Nations Unies/l'OMS s'est élevé à 0,778€ pour un dollar américain pour l'année 2012 et 0,756€ pour un dollar américain pour l'année 2013. Le budget du programme du Centre étant préparé en euros, l'exposition de ce dernier au taux de change s'est toutefois limitée à environ 10% du montant prévu des dépenses qui ont été réalisées en dollars. La dépréciation de l'euro a entraîné des coûts supplémentaires de 0,077 million € en 2012 et 0,060 million € en 2013. Le Centre a compensé ces frais budgétaires imprévus dus aux réajustements monétaires, en 2012 avec la réserve autorisée dans la Résolution du Conseil de Direction GC/53/R7, et en 2013 par le Budget ordinaire approuvé, grâce aux économies réalisées sur les postes. En résumé, 0,077 million € seulement ont été prélevés sur la réserve d'un million € pour réajustement monétaire durant la période 2012–2013.
10. Au total, un budget de 0,377 million € a été affecté au titre de la Réserve du Directeur pour le développement en 2012–2013, afin de financer de nouvelles initiatives et poursuivre des études en cours qui nécessitaient des ressources complémentaires pour assurer leur bonne exécution. Ce fonds a été attribué aux programmes scientifiques suivants :

		<u>2013</u>	<u>2012</u>
Monographies du CIRC	(Section 2)		34 000
Etiologie du cancer	(Section 3)	133 700	42 000
Mécanismes de la cancérogenèse	(Section 4)	40 000	65 000
Prévention du cancer	(Section 5)	15 000	
Méthodologie et outils de recherche	(Section 7)		15 000
Appui scientifique	(Section 8)		15 200
Direction et coordination de recherches	(Section 9)		17 500
		188 700€	188 700€

b) Fonds de roulement (WCF)

11. Le niveau autorisé du Fonds de roulement au 1^{er} janvier 2013 s'élevait à 3,218 millions €. Ce montant comprend la somme de 0,846 million €, solde du transfert de 1,6 million € du Fonds spécial du Conseil de Direction effectué fin 2011 pour accroître temporairement le niveau du Fonds de roulement, conformément à la Résolution GC/53/R15. Ce montant a

été remboursé au Fonds spécial du Conseil de Direction en mars 2013, après réception du paiement de l'Espagne.

12. Ce niveau autorisé a été revu suite au changement des normes comptables, lors de l'établissement d'une provision pour des contributions statutaires douteuses. La somme de 0,748 million €, utilisée précédemment pour établir la provision pour le délai dans la réception des contributions statutaires budgétées dues en 2012, a été remboursée.
13. Au cours de l'année 2013, la somme de 0,069 million € a été versée au Fonds de roulement, à partir de la première contribution non inscrite au budget reçue des deux nouveaux Etats participants, à savoir le Brésil et le Qatar, conformément au paragraphe 4.3 de l'Article IV du Règlement financier du CIRC et à la Résolution GC/5/R14 ; 0,850 million € ont été reçus de l'arriéré de l'année précédente, et 0,846 million € ont été remboursés au Fonds spécial du Conseil de Direction. En conséquence, le solde du Fonds de roulement au 31 décembre 2013 était de 3,292 millions €.

c) Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF)

14. Le solde du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) au 31 décembre 2013 s'élevait à 9 187 millions €. Ceci inclut le solde des montants non-inscrits au budget, soit 2 581 millions € et plus de 3 millions € de réservations, à savoir les dépenses autorisées par le Conseil de Direction mais non encore engagées, réparties comme suit :
 - 0,500 million € – pour le financement du budget du programme 2014–2015 (GC/55/R10)
 - 0,500 million € – provision pour les fluctuations des taux de change en 2014–2015 (GC/55/R10)
 - 0,346 million € – dispositif de financement d'urgence pour 2014 (GC/47/R7)
 - 0,903 million € – solde de réserve pour le programme des publications (GC/55/R15)
 - 0,394 million € – solde de réserve pour l'équipement scientifique (GC/55/R16)
 - 0,400 million € – aide à la mise en place des normes IPSAS (GC/55/R17)
15. Au cours de l'année 2013, les principales entrées de fonds du GCSF ont été :
 - 0,846 million € – remboursement provenant du WCF, conformément à la Résolution GC/53/R15
 - 0,677 million € – septième versement de la Fédération de Russie, conformément à la Résolution GC/48/R3
 - 0,764 millions € – produits des ventes des publications
 - 0,849 millions € – contribution statutaire 2013 non inscrite au budget provenant des nouveaux Etats participants, à savoir la Turquie, le Brésil et le Qatar
16. Des informations plus détaillées sur le statut du Fonds sont fournies dans les Notes afférentes aux états financiers et dans un document d'information qui a été préparé en vue de la réunion du Conseil de Direction de mai 2014 et qui indique en détail le solde non

engagé du Fonds ainsi que les prévisions sur son solde futur jusqu'à la fin du prochain exercice biennal.

d) Compte des Contributions volontaires (VC)

17. Le Compte des Contributions volontaires comprend les contributions à objet spécifié et les contributions sans objet spécifié. Les contributions à objet spécifié sont expressément affectées par le donateur au financement de projets particuliers tandis que les contributions sans objet spécifié ne sont pas assorties de conditions.
18. Au cours de l'année 2013, le total des produits du Compte des Contributions volontaires s'est élevé à 9,311 millions €, dont 9,296 millions € issus des contributions à objet spécifié.
19. En accord avec l'autorisation permanente accordée dans la Résolution GC/55/R23 et les conditions précisées dans les accords signés, le produit des intérêts, d'un montant total de 0,038 million € a été réparti en 2013 entre les contributions volontaires à objet spécifié, dont 0,021 million € pour 2013 et 0,017 million € pour 2012 (répartition rétroactive des intérêts).
20. Les dépenses totales du Compte des Contributions volontaires se sont élevées à 9,956 millions €, dont 9,774 millions € issus des contributions à objet spécifié.
21. Le solde de ce fonds au 31 décembre 2013 était de 11,032 millions €, dont 10,656 millions € sont issus de contributions à objet spécifié. Il comprend les créances (c'est-à-dire les produits qui ont été comptabilisés mais dont le paiement n'a pas été reçu) d'un montant de 4,874 millions €.
22. De plus, les produits se rattachant à des exercices futurs sont comptabilisés dans les produits différés dont le montant s'élève à 8,066 millions €, la totalité étant liée aux contributions volontaires à objet spécifié.

e) Compte spécial pour les Dépenses d'appui au programme (PSC)

23. Au 31 décembre 2013, ce compte avait un solde de 3,158 millions €, ce qui correspond à une augmentation de 1,482 million € par rapport à la période précédente.
24. Cette augmentation résulte en partie des efforts du Centre pour recouvrer et apurer les créances recouvrables, ce qui a permis de recouvrer 0,643 million € de provision pour créances douteuses. De plus, les produits enregistrés sur ce compte durant l'année 2013 se sont élevés à 1,030 million € tandis que les dépenses se sont élevées à 0,190 million €.

f) Etats participants – Autres

25. Ce compte présente la valeur nette du Fonds commun et du Fonds à caractère spécial. Le Fonds commun inclut les stocks et la valeur nette des immobilisations corporelles (PP&E). Le Fonds à caractère spécial inclut les passifs non-inscrits au budget au titre des avantages du personnel résultant de la mise en œuvre de la norme IPSAS 25.
26. L'année précédente, ce compte ne présentait que les passifs non-inscrits au budget, liés aux avantages du personnel, tandis que la valeur nette des immobilisations corporelles était présentée séparément sous la rubrique « fonds propres engagés dans les immobilisations », de façon à séparer les fonds propres disponibles, prêts à être utilisés, des fonds propres déjà utilisés mais pas encore entièrement passés en charge. En 2013, la présentation de ce compte a été révisée, de façon à l'aligner sur celle de l'OMS.
27. Le solde net des sommes non financées de ce compte au 31 décembre 2012 a été réévalué à 20,438 millions €, au lieu de 20,731 millions €. La diminution du solde non-inscrit au budget a été attribuée à la comptabilisation des stocks de publications, pour un montant total de 0,293 million €.
28. Les stocks ont été comptabilisés dans les états financiers du CIRC pour la première fois en 2013, avec une capitalisation de 0,115 million € pour les nouvelles publications. Le montant des publications distribuées a été évalué à 0,082 million €, et celui des publications détruites/ajustées a été de 0,018 million €, ce qui aboutit à un solde de 0,308 million € à la fin de l'année.
29. Depuis le 1er janvier 2010, le CIRC amortit l'ensemble de ses immobilisations corporelles dont la valeur d'acquisition est égale ou supérieure à 3000€, dans le cadre de la mise en œuvre des normes IPSAS. Les nouvelles immobilisations corporelles acquises en 2013 se sont élevées à 0,761 million €. Les charges d'amortissement 2013 s'élèvent à 0,613 million €. La valeur nette comptable des immobilisations corporelles au 31 décembre 2013 s'élève à 3,483 millions €.
30. Comme décrit dans la Note 6.3 des états financiers, les passifs au titre des avantages du personnel s'élevaient, au 31 décembre 2013, à un total de 26,677 millions €, dont 23,665 millions € non-inscrits au budget. Pour combler ce déficit, une augmentation progressive des contributions pour le fonds de l'Assurance-maladie du personnel (SHI) a été programmée, en ligne avec le plan mis en place par l'OMS.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LETTRE D'ENVOI

4 avril 2014

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de présenter, au Conseil de Direction, le rapport et l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers du Centre international de Recherche sur le Cancer, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Je tiens à rappeler toute ma gratitude à l'Assemblée mondiale de la Santé pour l'honneur et le privilège d'être Commissaire aux comptes pour l'OMS et ses entités non consolidées.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Maria Gracia M. Pulido-Tan
Présidente de la Commission de vérification,
République des Philippines,
Commissaire aux comptes

Madame, Monsieur le Président
du Conseil de Direction
Centre international de Recherche sur le Cancer
150 Cours Albert Thomas
69372 Lyon Cedex
France

4 avril 2014

Dr Wild,

**RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES AU CONSEIL DE DIRECTION
SUR LES OPERATIONS FINANCIERES DU CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE
SUR LE CANCER (CIRC) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint que vous voudrez bien transmettre au Conseil de Direction du CIRC. Les points importants abordés dans le rapport ont été communiqués aux services concernés du CIRC.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance pour l'aide et l'esprit de coopération dont j'ai bénéficié pendant toute la durée de mon mandat.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Maria Gracia M. Pulido-Tan
Présidente de la Commission de vérification,
République des Philippines,
Commissaire aux comptes

Dr C.P. Wild
Directeur
Centre international de Recherche sur le Cancer
150 Cours Albert Thomas
69372 Lyon Cedex
France

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT

A l'attention du :

Conseil de Direction du Centre international de Recherche sur le Cancer

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre international de Recherche sur le Cancer, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net/situation nette, le tableau des flux de trésorerie, l'état de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels ainsi que les notes relatives aux états financiers.

Responsabilité de la Direction à l'égard des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un contrôle interne relatifs à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers afin qu'ils soient exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles résultent d'une fraude ou d'une erreur ; le choix et l'application de politiques comptables appropriées ; et l'établissement d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances du moment.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Nous avons mené notre vérification selon les Normes internationales de vérification des comptes publiées par l'*International Auditing and Assurance Standards Board*. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification des comptes consiste à effectuer des procédures permettant d'obtenir des indications probantes concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du Commissaire aux comptes, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers, que ce soit en raison de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le vérificateur prend en compte le contrôle interne relatif à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers de l'entité afin de définir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification des comptes comporte également l'évaluation de la pertinence des principes comptables utilisés et le caractère raisonnable des estimations comptables réalisées par la Direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation des états financiers dans son ensemble.

Nous pensons que les indications probantes recueillies sont suffisantes et appropriées pour servir de base à notre avis sur la vérification des comptes.

Avis

A notre avis, ces états financiers présentent une image fidèle, à tous les égards, de la situation financière du Centre international de Recherche sur le Cancer au 31 décembre 2013, ainsi que de l'état de sa performance financière, de l'état des variations de l'actif net/situation nette, du tableau des flux de trésorerie, et de l'état de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels selon les normes IPSAS en vigueur.

Rapport sur les autres obligations juridiques et réglementaires

En outre, les opérations du Centre international de Recherche sur le Cancer qui ont retenu notre attention ou que nous avons testées dans le cadre de notre vérification étaient, à notre avis, à tous les égards, conformes au Règlement financier et aux Règles de gestion financière de l'OMS.

Conformément à l'article XIV des Règles de Gestion financière nous avons également soumis un rapport détaillé portant sur notre vérification du CIRC.

Maria Gracia M. Pulido-Tan
Présidente de la Commission de vérification,
République des Philippines,
Commissaire aux comptes

Quezon City, Philippines
Le 4 avril 2014

Centre international de Recherche sur le Cancer

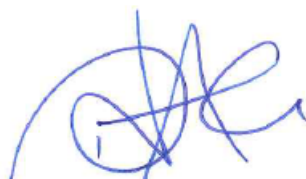


**Organisation
mondiale de la Santé**

CERTIFICATION DES ETATS FINANCIERS 2013

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Les états annexés, numérotés de I à V, ainsi que les notes concernant ces états financiers et les tableaux 1 à 4, sont approuvés.



M. David Allen
Directeur de l'Administration et des Finances



Dr Christopher P. Wild
Directeur du CIRC

ETATS FINANCIERS

ETAT I – Etat de la situation financière

Centre international de Recherche sur le Cancer

État de la situation financière

Au 31 décembre 2013

(en euros)

	Notes	Au 31 Décembre 2013	Solde d'ouverture 2012 retraité
ACTIFS	Note 5		
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.1	24 354 572	22 292 237
Contributions à recevoir et autres créances	5.2	10 995 407	9 598 154
Créances relatives au personnel	5.3	120 440	127 068
Charges constatées d'avance	5.4	473 480	339 262
Intérêts à recevoir	5.5	126 702	382 476
Stocks	5.6	307 496	293 059
Total actifs courants		36 378 097	33 032 256
Actifs non courants			
Contributions à recevoir et autres créances	5.2	4 150 175	4 799 437
Immobilisations corporelles	5.7	3 483 233	3 334 350
Total des actifs non courants		7 633 408	8 133 787
TOTAL ACTIFS		44 011 505	41 166 043
PASSIFS	Note 6		
Passifs courants			
Contributions statutaires reçues en avance	6.1	25 260	
Fournisseurs et charges à payer	6.2	1 984 436	1 474 521
Avantages du personnel	6.3	1 090 294	1 109 771
Produits différés	6.4	3 916 304	2 841 048
Total passifs courants		7 016 294	5 425 340
Passifs non courants			
Avantages du personnel	6.3	25 586 788	25 061 349
Produits différés	6.4	4 150 175	4 799 437
Total passif non courants		29 736 963	29 860 786
TOTAL PASSIFS		36 753 257	35 286 126
ACTIFS NETS/SITUATION NETTE	Note 7		
Fond			
Budget ordinaire	7.1	441 103	2 442 159
Contributions volontaires	7.2	11 032 480	11 630 214
Fonds de roulement	7.3	3 291 750	3 217 540
Autres fonds du CIRC			
Fonds spécial du Conseil de Direction (FSCD)	7.4	9 187 411	7 343 040
Compte spécial pour les Dépenses d'Appui au programme	7.5	3 157 694	1 675 255
États participants - Autres	7.6	(19 874 341)	(20 437 592)
Fond de Dépôt	7.7	22 151	9 301
SOLDE TOTAL DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE		7 258 248	5 879 917
SOLDE TOTAL DES PASSIFS ET SOLDE TOTAL DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE		44 011 505	41 166 043

ETAT II – Etat de la performance financière

Centre international de Recherche sur le Cancer

État de la performance financière

Exercice clos le 31 décembre 2013

(en euros)

	Notes	exercice clos le 31 décembre 2013	retraité 31 décembre 2012
PRODUITS			
	Note 8		
Contributions statutaires des Etats participants	8.1	19 402 355	19 016 960
Contributions statutaires d'un nouvel Etat participant	8.2	918 257	370 772
Contributions volontaires	8.3	9 310 549	10 982 411
Activités génératrices de produit	8.4	764 016	605 830
Autres produits d'exploitation	8.5	40 086	26 515
Fonds de dépôt	8.6	12 850	14 400
Reprise nette sur provisions pour dépréciation des contributions	8.7	2 170 463	1 238 416
Produits financiers	8.8	489 616	495 787
Total des produits		<u>33 108 192</u>	<u>32 751 091</u>
CHARGES			
	Note 9		
Charges de personnel	9.1	17 364 468	16 524 928
Assistants, conseillers, participants temporaires	9.2	1 670 057	1 696 608
Boursiers	9.3	2 201 328	2 016 355
Voyages en mission (personnel, boursiers)	9.4	752 522	603 151
Recherche et autres accords	9.5	4 109 638	5 685 118
Gestion des achats et autres charges d'exploitation diverses	9.6	4 479 137	4 112 968
Coût de distribution et destruction des stocks	9.7	100 344	106 952
Amortissement	9.8	612 553	525 085
Charges financières	9.9	439 814	325 432
Total des charges		<u>31 729 861</u>	<u>31 596 597</u>
Surplus net pour l'exercice financier		<u>1 378 331</u>	<u>1 154 494</u>

ETAT III – Etat des variations de l'actif net/situation nette

Centre international de Recherche sur le Cancer

État des variations de l'actif net/situation nette

Exercice clos le 31 décembre 2013

(en euros)

	Notes	Solde au 31 décembre 2012	Changement de methodes comptables	Solde d'ouverture 31 décembre 2012 retraité	Variations 2013	Solde au 31 décembre 2013
Fond						
Non soumis à restrictions (Etats participants)						
Budget ordinaire	7.1	2 442 159		2 442 159	(2 001 056)	441 103
Fonds de roulement	7.3	2 469 671	747 869	3 217 540	74 210	3 291 750
Autres fonds du CIRC	7.4-7.6	(11 712 356)	293 059	(11 419 297)	3 890 061	(7 529 236)
Total non soumis à restrictions (Etats participants)		(6 800 526)	1 040 928	(5 759 598)	1 963 215	(3 796 383)
Soumis à restrictions						
Contributions volontaires	7.2	11 630 214		11 630 214	(597 734)	1 103 248
Fonds de dépôt	7.7	9 301		9 301	12 850	22 151
Total soumis à restrictions		11 639 515		11 639 515	(584 884)	11 054 631
Total actif net/situation nette		4 838 989	1 040 928	5 879 917	1 378 331	7 258 248

ETAT IV – Tableaux des flux de trésorerie

Centre international de Recherche sur le Cancer

Tableaux des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2013

(en euros)

	Notes	Au 31 Décembre 2013	retraité 31 Décembre 2012
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Surplus net pour l'exercice		1 378 331	1 154 494
Amortissement	9.8	612 553	525 085
(Augmentation) diminution des contributions à recevoir et autres créances		(1 397 253)	2 433 229
Diminution des créances relatives au personnel		6 628	27 148
(Augmentation) diminution des charges constatées d'avance		(134 218)	76 201
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir		255 774	(130 684)
Augmentation des stocks		(14 437)	(46 694)
(Augmentation) diminution des contributions à recevoir et autres créances, non courantes		649 262	(1 651 537)
Augmentation (diminution) des contributions statutaires reçues en avance		24 260	(741 543)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer		509 915	(86 177)
Augmentation (diminution) des avantages du personnel, passifs courants		(19 477)	65 173
Augmentation (diminution) des produits différés, passifs courants		1 075 256	(954 769)
Augmentation (diminution) des passifs non courants		(123 823)	2 115 402
Augmentation nette des flux de trésorerie issus des activités opérationnelles		2 823 771	2 785 328
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Augmentation des immobilisations corporelles		(761 436)	(1 055 010)
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		2 062 335	1 730 318
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		22 292 237	20 561 919
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	5.1	24 354 572	22 292 237

ETAT V – Etat de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels

Centre international de Recherche sur le Cancer										
État de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels (Crédits ouverts du budget ordinaire 2012-2013)										
Exercice clos le 31 décembre 2013										
(en euros)										
Affectation	Crédits ouverts du budget-programme 2012-2013				Utilisation du Budget				Solde du budget transféré au FSCD	% utilisation
	Approuvé par le Conseil de Direction		Virements (Règlement financier du CIRC, para 3.3)	Crédits définitifs	Charges	Réservations	Total des utilisations			
	2012	2013								
1. Organes délibérants	79 192	79 186	(2,324)	156 054	72 900	83 154		156 054		0.4%
2. Programme scientifique	14 101 595	14 383 283	333,620	28 818 498	12 002 614	16,429,264	365 242	28 797 120	21,378	73.1%
3. Services généraux et d'appuis	5 336 173	5 439 886	(331,296)	10 444 763	4 999 287	5 298 415	75 861	10 373 563	71,200	26.3%
TOTAL	19 516 960	19 902 355		39 419 315	17 074 801	21 810 833	441 103	39 326 737	92,578	99.8%
RAPPROCHEMENT (voir note 10)										
					retraité 2012	2013				
TOTAL DES CHARGES SELON L'ETAT V					17 074 801	21 810 833	* incluant €2 442 159 de dépenses du budget 2012			
a) Différences temporaires:										
Dépense du budget ordinaire pour d'autres périodes					<u>1 035 810</u>					
b) Différences de bases:										
Activités du fond commun					(576 619)	(163 320)				
Autre utilisation du budget non régulier					14 062 605	10 082 348				
					<u>13 485 986</u>	<u>9 919 028</u>				
TOTAL DES CHARGES DE L'ETAT I					<u>31 596 597</u>	<u>31 729 861</u>				

NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1: Entité présentant les états financiers

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) est le Centre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), spécialisé dans le cancer et établi par l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) en 1965 par la Résolution WHA18.44. Le CIRC a son siège à Lyon en France.

L'objectif du CIRC est de promouvoir la collaboration internationale dans la recherche sur le cancer. Le Centre est interdisciplinaire, et réunit des compétences dans les disciplines de laboratoire, en épidémiologie et en biostatistique pour identifier les causes du cancer, qui permettront d'adopter des mesures préventives afin de réduire le fardeau et les souffrances liés à la maladie. Une caractéristique importante du CIRC est son expertise dans la coordination de la recherche entre différents pays et différentes organisations : son rôle indépendant, en tant qu'organisation internationale, favorise cette activité. Le Centre porte un intérêt particulier à la conduite de recherches dans des pays à ressources faibles et intermédiaires par le biais de partenariats et de collaborations avec les chercheurs de ces régions.

Les données financières du CIRC ne sont pas consolidées dans le rapport financier de l'OMS. Selon IPSAS 6 "Etats financiers consolidés et comptabilisation des entités contrôlées" qui permet de déterminer quelles entités devraient être consolidées au sein d'une organisation économique, le CIRC ne remplit pas les conditions d'une consolidation au sein de l'OMS car il détient ses propres instances de Direction et n'est pas soumis à l'Assemblée mondiale de la Santé.

Les états financiers n'incluent que les opérations du CIRC, qui ne possède pas de filiales ou intérêts dans des entités associées ou des entités contrôlées conjointement.

Note 2: Base de préparation et de présentation

2.1 Normes comptables

Les états financiers du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) ont été préparés sur la base de la comptabilité d'exercice conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

Les états financiers ont été établis selon la convention sur le coût historique et selon le principe de continuité d'activité.

2.2 Règles financières

Ces états financiers ont également été préparés selon le Règlement financier du CIRC et les Règles de gestion financière de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) incluant un exercice annuel du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre.

2.3 Monnaie fonctionnelle et conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers du CIRC est l'euro. Les transactions effectuées dans une autre monnaie que l'euro sont converties en euros au taux de change opérationnel des Nations Unies (UNORE) en vigueur à la date de la

transaction. Les actifs et les passifs exprimés dans d'autres monnaies que l'euro sont convertis en euros au taux UNORE du jour de clôture de l'exercice. Les gains ou les pertes qui s'ensuivent sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

2.4 Etats financiers

a. Conformément à la norme IPSAS 1, un jeu complet d'états financiers a été préparé comme suit :

- Etat de la situation financière (Etat I)
- Etat de la performance financière (Etat II)
- Etat des variations de l'actif net/situation nette (Etat III)
- Tableau des flux de trésorerie (Etat IV)
- Etat de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels (Etat V)
- Notes, comprenant un résumé des principales normes comptables, une explication des états financiers et des informations sur les ajustements du solde d'ouverture et autres informations d'importance.

L'ordre des états financiers a été révisé lors de cet exercice pour les Etats I et II. Avant 2013, l'état de la performance financière était l'Etat I alors que l'état de la situation financière était l'Etat II.

Le tableau des flux de trésorerie est préparé selon la méthode indirecte.

De plus, les tableaux suivants ont été préparés pour apporter des informations supplémentaires aux états financiers ci-dessus :

- Etat de la performance financière par fonds principaux (Tableau 1)
- Etat de la performance financière par autres fonds (Tableau 2)
- Statut du recouvrement des contributions des Etats participants (Tableau 3)
- Rapprochement des soldes d'ouverture au 31 décembre 2012 (Tableau 4)

2.5 Ajustements des soldes d'ouverture

Au 1^{er} janvier 2013, les normes comptables sur l'établissement d'une provision pour contributions statutaires douteuses ont été alignées sur celles de l'OMS. D'autre part, les stocks de publications du CIRC qui étaient auparavant présentés dans les états financiers de l'OMS sont maintenant présentés dans les états financiers du CIRC.

Les informations relatives à la période précédente ont été retraitées à titre comparatif. Ainsi, les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été révisés et les changements y résultant sont reportés aux Tableau 4 et Note 4. Les états financiers révisés au 31 décembre 2012 sont définis dans ce document comme étant "retraités au 31 décembre 2012".

Ces ajustements ont entraîné une augmentation de l'actif net/situation nette de 1 040 928€.

Note 3: Principales méthodes comptables

3.1 Comptes de créance

Les contributions à recevoir et autres créances courantes sont enregistrées à leur valeur de réalisation estimée. Celles-ci comprennent les contributions à recevoir sous forme de contributions statutaires, contributions volontaires à objet spécifié et autres types de créances. Les contributions à recevoir et autres créances sont classées comme non courantes si les créances sont dues plus d'un an après la date de clôture de l'exercice.

- a) *Contributions statutaires.* Les contributions statutaires des Etats participants sont dues au 1^{er} janvier de chaque année. Les contributions statutaires sont comptabilisées annuellement, en début d'année, conformément aux contributions approuvées par le Conseil de Direction. Une provision est créée pour les contributions statutaires non versées depuis plus de deux ans après l'échéance ou pour tout autre montant rééchelonné. La provision pour contribution statutaire est reprise lorsque la source de ce financement intérimaire est remboursée. Conformément au paragraphe 5.3 de l'Article V du Règlement financier du CIRC, dans l'attente des contributions annuelles statutaires au budget, les crédits peuvent être temporairement financés par le Fonds de roulement, ou, si le solde du Fonds de roulement ne le permet pas, par un emprunt interne à d'autres sources de trésorerie du Centre, à l'exception du Fonds de dépôt.
- b) *Contributions volontaires à objet spécifié.* Les créances sont comptabilisées sur la base d'un accord contractuel entre le CIRC et les donateurs. Les contributions à recevoir, toujours impayées 365 jours après la date d'échéance, sont revues et une provision pour créance douteuse est établie une fois par an pour les créances jugées douteuses.
- c) *Autres créances.* Concernant les autres types de créance, une provision est créée après mise en évidence du caractère douteux de la créance et après plus de 365 jours impayés.

3.2 Stocks

Le CIRC comptabilise les publications dans le cadre de ses stocks. Les stocks de publications du CIRC étaient auparavant présentés dans les états financiers de l'OMS et en ont été exclus en 2013, suite à une recommandation des commissaires aux comptes.

Les stocks de publications du CIRC sont détenus à des fins de distribution à un coût nul ou symbolique et ils sont donc évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement courant (IPSAS 12, paragraphe 17). Le coût des ouvrages publiés entre 2010 et 2013 est valorisé sur la base du coût réel d'impression tandis que le coût des ouvrages publiés avant 2010 est valorisé sur la base du coût moyen d'impression par page des ouvrages publiés entre 2010 et 2013. Lorsque les informations manquent pour déterminer le coût, par exemple pour les publications des années 90 et pour lesquelles il n'y a plus de stock à la clôture au 31 décembre 2013, un coût nominal de 1€ est appliqué.

La valeur comptable des stocks est déterminée en utilisant la méthode du premier entré premier sorti. Lorsque les stocks sont vendus, échangés ou distribués, leur valeur comptable est reconnue en charge.

3.3 Immobilisations corporelles

Cette catégorie comprend les bâtiments, le mobilier et les accessoires, le matériel de laboratoire et de bureau ainsi que les véhicules à moteur appartenant au CIRC.

Le CIRC comptabilise les immobilisations corporelles depuis 2010. Lors de la première comptabilisation, les immobilisations, à l'exception des bâtiments, acquises avant le 1^{er} janvier 2010 étaient portées aux dépenses à la date d'achat et n'étaient pas comptabilisées comme des actifs.

Les bâtiments comptabilisés dans le solde d'ouverture du 1^{er} janvier 2010 sont le Sasakawa Memorial Hall (mai 1988), le Centre de Ressources biologiques (novembre 1995) et le bâtiment Latarjet (novembre 2000). Le principal bâtiment du CIRC, la Tour, ainsi que le terrain sont propriétés de la Ville de Lyon et n'apparaissent donc pas dans les immobilisations corporelles.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les immobilisations corporelles dont la valeur dépasse 3000€ sont comptabilisées comme actifs non courants dans l'état de la situation financière. Elles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, à moins qu'elles ne soient acquises par une opération sans contrepartie, auquel cas elles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leurs coûts historiques dont on déduit l'amortissement et les dépréciations. Toutes les immobilisations corporelles du Centre sont des actifs non générateurs de trésorerie.

L'amortissement est appliqué aux immobilisations corporelles afin de diminuer leur valeur ou leur valeur résiduelle en appliquant la méthode d'amortissement linéaire, sauf pour le terrain (s'il y a lieu) qui n'est pas soumis aux amortissements.

La durée de vie utile estimée des immobilisations corporelles est présentée ci-dessous :

Type d'immobilisation	Vie utile estimée (années)
Bâtiments	40
Équipement et agencement	8
Véhicules à moteur	5
Matériel de laboratoire	5
Matériel de bureau	3

3.4 Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont les biens immatériels que le CIRC possède. Les actifs incorporels dont la valeur excède le seuil préétabli de 75 000€ sont estimés à leur coût historique moins leur amortissement cumulé et leur perte de valeur. L'amortissement des actifs incorporels est déterminé sur leur durée de vie utile estimée, selon la méthode linéaire. La durée de vie utile estimée des actifs incorporels est présentée ci-dessous :

Classes d'actifs incorporels	Méthode d'amortissement	Vie utile estimée (en années)
Logiciels achetés	Linéaire	3
Logiciels développés en interne	Linéaire	3
Licences et droits	Linéaire	3

Les immobilisations incorporelles du CIRC sont supposées avoir une valeur résiduelle de zéro car les immobilisations incorporelles ne sont pas vendues ou transférées à la fin de la durée de vie utile.

3.5 Baux

Un bail est l'accord par lequel le bailleur donne au preneur pour un paiement ou une série de paiements le droit d'utiliser un actif pendant une période déterminée. En général, on distingue deux types de bail : les contrats de location-financement et les baux d'exploitation.

Un contrat de location-financement est une opération qui, en substance, transfère tous les risques et avantages découlant de la propriété d'un bien. Le titre de propriété n'est pas nécessairement transmis. Si le contrat de location est spécifiquement un contrat de location-financement, le CIRC doit reconnaître un actif et un passif :

- L'actif correspond au droit de faire usage du bien pendant la durée du contrat de location. Ce bien sera amorti au cours de sa vie utile.
- Le passif représente le montant minimal des versements locatifs que le CIRC doit payer au propriétaire/bailleur.

Un bail d'exploitation est un bail qui n'est pas un contrat de location-financement. Il n'est pas considéré comme un actif ; les paiements au propriétaire/loueur sont comptabilisés comme des loyers et sont comptabilisés en charge.

3.6 Dettes et charges à payer

Les dettes à payer sont des passifs financiers liés aux biens ou aux services qui ont été fournis et facturés mais dont le paiement n'a pas encore été effectué.

Les charges à payer sont des passifs financiers liés aux biens ou services qui ont été délivrés et fournis au Centre au cours de l'exercice mais qui n'ont pas encore été facturés.

3.7 Produits différés

Les produits différés constituent un engagement juridiquement contraignant entre le Centre et ses donateurs. Les produits différés sont reconnus lorsque 1) un engagement contractuel écrit est établi par les deux parties, à savoir le Centre et ses donateurs, et 2) lorsque les fonds sont budgétés et dus dans un exercice futur. Les produits différés sont considérées comme non courants s'ils sont dus plus d'un an après la date de clôture.

3.8 Avantages du personnel

Les avantages du personnel du CIRC comprennent les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi, les autres avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail.

a) Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont ceux qui sont réglés dans les douze mois suivant la date de clôture de l'exercice. Ils sont calculés à partir de leur valeur nominale sur la base de droits acquis au taux de rémunération du moment. Ils comprennent les avantages pour un premier emploi dans le Centre (prime d'affectation), les avantages ordinaires mensuels (salaires, primes), les absences et congés rémunérés (congés annuels, congé de maladie, congé maternité/paternité/d'adoption) et d'autres avantages à court terme (allocation pour frais d'études des enfants, remboursement d'impôts). Ils sont calculés comme si tous les membres du personnel avaient quitté leurs fonctions le dernier jour de l'année civile. Ainsi, les valeurs ne sont pas actualisées. Ils sont considérés comme des passifs courants.

b) Les avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent la caisse de retraite et l'Assurance-maladie du Personnel après cessation de service (ASHI), à verser après l'achèvement du contrat. Les régimes sont soit définis comme des régimes à cotisations déterminées soit comme des régimes à prestations déterminées. En ce qui concerne les régimes à cotisations déterminées, les obligations pour chaque exercice sont déterminées par les montants des contributions pour cette période. Aucune hypothèse actuarielle n'est requise pour mesurer les obligations ou les charges. Les avantages sociaux du personnel postérieurs à l'emploi sous la forme de régimes à prestations déterminées sont mesurés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations déterminées ajustées des pertes et gains actuariels non comptabilisés et des coûts de service passés non comptabilisés.

CCPPNU : Le CIRC est une organisation membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU). Cette Caisse a été instaurée par l'Assemblée Générale des Nations Unies afin de fournir au personnel des avantages sociaux notamment en matière de retraite, en cas de décès, de handicap et autres avantages au personnel. La Caisse commune est un régime de pension à prestations déterminées inter-entreprises. Le CIRC, tout comme les autres organisations membres de cette caisse, n'est pas en mesure d'établir sa part de la situation financière et des performances du régime avec une fiabilité suffisante à des fins comptables. De ce fait, le Centre comptabilise ce régime de retraite comme un régime à cotisations déterminées, conformément aux dispositions de la norme IPSAS 25.

La contribution du Centre à la CCPPNU est composée de sa contribution mandatée au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que de toute part d'un déficit actuariel, selon l'Article 26 du Règlement du Fonds. Les sommes nécessaires pour combler cet éventuel déficit ne sont dues que lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a

invoqué les dispositions de l'article 26, après avoir constaté qu'une évaluation du bilan actuariel du Fonds justifie que le déficit soit comblé, à la date de l'évaluation. À la date de rédaction de ce rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué cette disposition.

ASHI : Assurance-maladie du Personnel après cessation de service (ASHI) – Le Fonds d'assurance-maladie du personnel couvre les membres du personnel de l'OMS, les membres à la retraite et leurs ayants-droit. Le Fonds est administré par le Siège de l'OMS et financé par les contributions versées par les participants (1/3) et par l'Organisation (2/3). La valeur du passif du Centre envers les employés en cessation de service est donnée par l'OMS en fin d'année sur la base d'une évaluation menée par des actuaires indépendants.

c) Avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme sont à verser après la cessation de contrat et sont prévus d'être réglés plus de douze mois après la date de clôture, tels que les allocations de voyage et de rapatriements et les départs pour raison de santé. Ils sont considérés comme des passifs non courants. La valeur des avantages du personnel du CIRC est estimée par des actuaires indépendants.

d) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat comprennent en général les indemnités de départ volontaire (suppression de poste, allocation de fin de service et séparation d'un commun accord) ; il est prévu qu'elles soient réglées dans les douze mois qui suivent la fin de l'exercice. Elles sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées.

3.9 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont constituées en vue de passifs et de charges futurs lorsque le CIRC a une obligation légale ou constructive actuelle résultant d'événements passés et pour lesquels il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation.

Les autres engagements ne remplissant pas les critères d'un passif sont communiqués dans les notes afférentes aux états financiers sous la forme de passifs éventuels, dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du CIRC.

3.10 Produits

Le Centre perçoit des produits de différentes sources qui peuvent être classées selon les huit catégories suivantes.

- a. *Contributions statutaires des Etats Participants.* Les produits issus des contributions des Etats participants pour le budget-programme sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice en accord avec les contributions approuvées par le Conseil de Direction.
- b. *Contributions statutaires des nouveaux Etats participants.* Produits découlant des contributions statutaires, non inscrites au budget, des nouveaux Etats participants ; ces contributions augmentent progressivement, conformément au règlement financier du CIRC, Article IV.4.3, et à la Résolution GC/37/R9 et au mode de calcul des contributions décrit dans la Résolution GC/15/R9.

En application de l'article V.5.5 du Règlement financier du CIRC, les contributions non inscrites au budget des nouveaux Etats participants sont créditées au Fonds spécial du Conseil de Direction.

Un montant de 34 650€ (ou 50 000 dollars US au taux de 0,693), prélevé sur la première contribution versée par chaque nouvel Etat participant, est transféré au Fonds de roulement, conformément à la Résolution GC/5/R14.

- c. *Contributions volontaires.* Les produits des contributions volontaires peuvent être à objet spécifié ou sans objet spécifié. Les contributions à objet spécifié sont expressément affectées par le donateur au financement de projets particuliers tandis que les contributions sans objet spécifié ne sont pas assorties de conditions et sont soumises aux résolutions du Conseil de Direction.

Le CIRC considère que, bien qu'il existe des restrictions à l'usage des contributions volontaires à objet spécifié, ces restrictions ne correspondent pas à la définition d'une condition, telle qu'elle est décrite par la norme IPSAS 23.

Les produits et les créances faisant partie des contributions volontaires à objet spécifié sont comptabilisés lorsque l'accord est signé par les donateurs. Les produits des contributions volontaires sans objet spécifié sont comptabilisés à la réception des dons.

- d. *Activités génératrices de produits.* Les produits proviennent de la vente des publications du CIRC et sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue. Ces produits sont crédités au Fonds spécial du Conseil de Direction.

Ces publications sont destinées à la diffusion à but non lucratif, et leur vente ne fait pas partie des activités ordinaires du CIRC. Les publications sont mises en vente par l'OMS, selon l'accord du 1^{er} avril 2011.

- e. *Autres produits opérationnels.* Les autres produits opérationnels sont comptabilisés lorsque les biens ou services sont reçus. Ils comprennent la vente d'équipement et de matériels ainsi que les économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs.

- f. *Fonds de dépôt.* Les montants versés par les membres du personnel pour des cours de langue sont comptabilisés en tant que fonds de dépôt. Ils sont utilisés pour financer en partie les salaires des professeurs. Les produits sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue.
- g. *Produits correspondant à la prestation de services.* Ces produits comprennent le coût des dépenses d'appui au programme collecté au taux normal de 13% des contributions volontaires à objet spécifié, conformément au Règlement financier et aux Règles de gestion financière du CIRC/OMS (Résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé WHA34.17). Ces contributions sont enregistrées mensuellement sur la base des dépenses réelles engagées. Afin d'éviter une double comptabilisation, les produits et l'équivalent des dépenses sont éliminés, comme le montre le Tableau 1.
- h. *Contributions en nature.* Les contributions en nature adressées au CIRC sont, le cas échéant, enregistrées en tant que biens reçus. Elles sont comptabilisées à la fois comme produit et comme charge au sein des contributions volontaires. Une évaluation est pratiquée sur chaque don pour garantir que l'enregistrement corresponde à une juste valeur marchande. Les dons d'immobilisations corporelles sont valorisés à leur juste valeur marchande et comptabilisés en immobilisations et produits.

3.11 Charges

Les charges sont comptabilisées sur la base d'une comptabilité d'engagement, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, c'est-à-dire à la livraison des biens ou à la prestation des services incluant que le CIRC devienne propriétaire desdits biens ou services ou que ces derniers aient été délivrés de manière satisfaisante.

Une réservation de fonds représente un engagement ferme ou une obligation liée à des biens ou des services qui n'ont pas été reçus. Ces réservations n'apparaissent pas dans l'état de la performance financière mais sont présentés dans l'état de comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels pour l'exercice financier faisant partie de l'Etat V.

3.12 Comptabilité par fonds

La comptabilité par fonds est une méthode qui sépare les ressources en catégories (les fonds), ce qui permet l'identification à la fois de leur source et de leur utilisation. Les fonds permettent une meilleure comptabilisation des produits et des charges. Le Centre dispose de plusieurs fonds : le Budget ordinaire, le Fonds de roulement, le Fonds spécial du Conseil de Direction, le Compte des contributions volontaires (donations à objet spécifié ou à objet non spécifié), le Compte spécial pour les Dépenses d'Appui au Programme et le Fonds de dépôt.

Tout virement entre fonds qui résulterait en une duplication de produits et/ou de charges est éliminé lors de la consolidation de tous les fonds. Les transferts intra-fonds, tels que ceux réalisés pour les Dépenses d'appui au programme au sein des Contributions volontaires sont eux aussi éliminés.

Les types de fonds sont détaillés ci-dessous.

- a. *Budget Ordinaire (RB)*. Ce terme désigne le fonds général destiné aux dépenses relatives aux services administratifs et aux activités permanentes du Centre, tel que défini à l'Article 5.1 du Règlement financier du CIRC. Le fonds est financé par les contributions annuelles des Etats participants et par d'autres sources éventuelles approuvées par le Conseil de Direction. En attente de la contribution statutaire annuelle au Budget ordinaire, des crédits budgétaires peuvent être temporairement financés par le Fonds de roulement.
- b. *Fonds de roulement (WCF)*. Ce terme désigne le fonds défini à l'Article 5.2 du Règlement financier du CIRC. Les produits du fonds de roulement proviennent des contributions statutaires des nouveaux Etats participants tels que décrits au paragraphe 3.10b ou de virements du Fonds spécial du Conseil de Direction.
- c. *Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF)*. Ce terme désigne le fonds défini à l'Article 5.5 du Règlement financier du CIRC. Le fonds doit être utilisé sur la décision du Conseil de Direction, approuvée au deux tiers de ses membres, à savoir les représentants de chaque Etat participant.
- d. *Contributions volontaires (VC)*. Ce fonds comprend les contributions à objet spécifié et les contributions sans objet spécifié telles que décrites au paragraphe 3.10c.
- e. *Compte spécial pour les Dépenses d'appui au programme (PSC)*. Ce compte comprend les produits correspondant à la prestation de services, tels que décrits au paragraphe 3.10g ainsi que les charges de financement de ce fonds.
- f. *Fonds de dépôt (TF)*. Les fonds de dépôt ont été maintenus par le Centre pour financer les cours de langues au profit du personnel, comme décrit au paragraphe 3.10f.
- g. *Etats Participants – Autre*. Les comptes suivants sont groupés et présentés dans les états financiers sous *Etats Participants – Autre*.
 - *Fonds Commun*. Ce fonds reflète le mouvement des comptes d'actif et passif du CIRC résultant de changements sur les stocks et amortissements.
 - *Fonds à but spécial*. Sont inclus les fonds TQ et TP et le fonds pour l'assurance-maladie du personnel après cessation de service (ASHI).

3.13 Comparaison au budget

Le budget et les états financiers au sein du Centre sont préparés sur des bases différentes. Les budgets du Centre sont établis selon une comptabilité de caisse modifiée au lieu d'une comptabilité d'exercice (normes IPSAS). Ils sont aussi biennaux au lieu d'être annuels. Bien que les chiffres annuels soient disponibles, le solde de fonds lors de la première année de l'exercice biennal peut être reporté et utilisé lors de la seconde année.

Le budget du Centre est un budget intégré, ratifié par le Conseil de Direction (GC) lors de l'approbation des différents éléments du Budget ordinaire. Les autres fonds n'ont pas de budgets approuvés.

L'Etat de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels (Etat V) compare le budget final approuvé et les montants réels, calculés sur la même base que les montants budgétaires correspondants. Puisque les bases utilisées dans la préparation du budget et des états financiers diffèrent, la Note 10 établit le rapprochement des montants réels présentés dans l'Etat V et des montants réels présentés dans l'Etat de la performance financière (Etat II).

Note 4: Ajustements des soldes d'ouverture

Les états financiers 2012 audités ont été retraités afin d'incorporer les ajustements dus aux changements de méthodes comptables.

Deux types d'ajustement ont été réalisés, liés à l'établissement d'une provision pour contributions statutaires douteuses et à la comptabilisation des stocks. Ils ont entraîné une augmentation de l'actif net/situation nette de 1 040 928€.

Le Tableau 4 fournit le Rapprochement des soldes d'ouverture de l'état de la situation financière retraités et audités au 31 décembre 2012. Ci-dessous sont détaillés les ajustements réalisés ayant entraîné la variation de l'actif net/situation nette.

4.1 Variation de l'actif net/situation nette

Actif net/situation nette au 31 décembre 2012		4 838 989
Ajustements:		
Variation de la provision pour contributions statutaires	747 869	
Comptabilisation des stocks	293 059	1 040 928
Actif net/situation nette au 31 décembre 2012 (retraité)		<u>5 879 917€</u>

4.2 Ajustements

a. Ajustement de la provision pour contributions statutaires

Les provisions pour contributions statutaires douteuses étaient auparavant établies pour les contributions statutaires non recouvrées en attente depuis un an ou plus après la date d'échéance. Cette méthode a été changée afin de l'aligner sur celle de l'OMS selon laquelle les provisions sont établies pour les contributions en attente de recouvrement depuis plus de deux ans après l'échéance ou pour tout autre montant rééchelonné. Les ajustements ont été réalisés afin de diminuer la provision de l'exercice précédent de 747 869€, auparavant établie pour les contributions 2012 non recouvrées de l'Inde (741 543€), la République de Corée (2000€), et les Etats Unis (4326€). Ceci a entraîné une augmentation des créances nettes et une augmentation de l'actif net/situation nette du même montant.

b. Comptabilisation des stocks

Cet ajustement est lié à la comptabilisation des stocks de publication du CIRC qui étaient auparavant présentés dans les états financiers de l'OMS. Tous les stocks au 31 décembre 2012 et leurs mouvements durant 2012 ont été revus et les ajustements ont été réalisés en conséquence, entraînant une augmentation de l'actif net/situation nette du Centre de 293 059€.

Les mouvements de stocks sur l'année 2012 sont liés à la capitalisation des coûts d'impression dans les stocks de publications (153 678€), du coût de distribution des stocks (98 077€) et du coût de destruction des stocks (8907€). Les dépenses retraitées sont reflétées dans l'Etat de la performance financière (Etat II).

Note 5: Actifs

5.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ceci comprend les disponibilités, la trésorerie en dépôt au PNUD, les dépôts bancaires (liquidités, disponibles à tout moment) que le CIRC détient pour tous ses fonds. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de remplir des engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins d'investissement ou autres.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité 31-déc-12</u>
Disponibilités	14 209	6 401
Dépôt au PNUD	163 032	214 867
Dépôts bancaires	24 177 331	22 070 969
Total	24 354 572€	22 292 237€

5.2 Contributions à recevoir et autres créances, nettes

Le total des créances, nettes de provisions, s'élève à 15 145 582€ en fin d'exercice. Il comprend les montants à recouvrer des contributions statutaires, des contributions volontaires à objet spécifié et d'autres créances. Le détail des contributions à recevoir et autres créances courantes et non courantes se trouve ci-dessous.

	<u>Courantes</u>	<u>Non courantes</u>	<u>Total 31-déc-13</u>	<u>retraité 31-déc-12</u>
Contributions statutaires non versées	1 679 023	1 353 823	3 032 846	4 305 896
Contributions volontaires à objet spécifié	8 598 674	4 150 175	12 748 849	13 754 607
Autres *	1 619 978		1 619 978	928 759
Total des créances	11 897 675	5 503 998	17 401 673	18 989 262
<u>Moins:</u> Total des provisions	(902 268)	(1 353 823)	(2 256 091)	(4 591 671)
Total des créances	10 995 407€	4 150 175€	15 145 582€	14 397 591€

* Les autres créances comprennent les remboursements d'impôt (1 133 359€), le remboursement de TVA (484 190€) et les dépôts de fournisseurs (2 429€).

Total des provisions pour contributions à recevoir et autres créances:

	<u>Courantes</u>	<u>Non-non courantes</u>	<u>Total 31-déc-13</u>	<u>retraité 31-déc-12</u>
Solde d'ouverture provisions contributions statutaires	1 527 289	2 030 738	3 558 027	4 989 474
Solde d'ouverture provisions pour CV à objet spécifié	1 033 237	0	1 033 237	960 587
Solde d'ouverture provisions pour autres créances	407	0	407	0
Total du solde d'ouverture – début d'exercice	2 560 933	2 030 738	4 591 671	5 950 061
<u>Plus:</u> Provisions pour contribution statutaire	0	0	0	0
Provision pour CV à objet spécifié	0	0	0	192 624
Provision pour autres créances	0	0	0	407
Total des provisions	2 560 933	2 030 738	4 591 671	6 143 092
<u>Moins:</u> Reprise provision contributions statutaires	(1 527 289)	0	(1 527 289)	(1 431 447)
Reprise provision pour CV à objet spécifié	(807 884)	0	(807 884)	(119 974)
Reprise provision pour autres créances	(407)	0	(407)	0
	225 353	2 030 738	2 256 091	4 591 671
Reclassification des provisions	676 915	(676 915)	0	0
Total des provisions - fin d'exercice	902 268€	1 353 823€	2 256 091€	4 591 671€

Les provisions susceptibles d'être reprises/utilisées dans les douze mois après la date de clôture sont désignées comme actifs courants. Les actifs non courants sont la part des provisions qui seront reprises/utilisées après les douze premiers mois qui suivent la date de clôture.

5.3 Créances relatives au personnel

Le solde total des créances relatives au personnel s'élève à 120 440€, en diminution nette de 6628€ par rapport à l'exercice précédent. La ventilation par type de créance est la suivante.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité 31-déc-12</u>
Avances sur l'allocation pour frais d'études des enfants	84 569	84 943
Avances concernant les voyages en mission	27 744	37 195
Avances sur salaire	7 856	
Avances concernant les congés dans les foyers		4 880
Autres avances	271	50
Total	120 440€	127 068€

5.4 Charges constatées d'avance

La valeur totale des charges constatées d'avance est 473 480€. Ces charges font référence aux avances de paiement versées aux fournisseurs avant la réception des biens ou des services. Lorsque les biens ou les services sont délivrés, les charges constatées d'avance sont extournées et la charge est comptabilisée. Par ailleurs, les boursiers du CIRC sont payés un mois à l'avance et le paiement de l'allocation de janvier 2014 est inclus dans ce compte.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Charges constatées d'avance – fournisseurs	284 967	177 502
Avances sur allocations de recherche	188 513	161 760
Total	<u>473 480€</u>	<u>339 262€</u>

5.5 Intérêts à recevoir

La somme de 126 702€ représente le montant des intérêts à recevoir sur les dépôts bancaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et qui n'ont pas été reçus.

5.6 Stocks

La somme de 307 496€ représente la valeur des stocks de publications mis à disposition pour la vente par les Editions de l'OMS en fin d'exercice.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Solde en début d'exercice	293 059	246 364
Additions	114 781	153 646
Distributions	(81 915)	(98 077)
Destructions/ajustements	(18 429)	(8 874)
Solde en fin d'exercice	<u>307 496€</u>	<u>293 059€</u>

5.7 Immobilisations corporelles, nettes

La valeur des immobilisations corporelles, nettes d'amortissements cumulés en fin d'exercice, est de 3 483 233€. Sont compris les bâtiments propriété du CIRC, les matériels de laboratoire et de bureau, l'ameublement et les aménagements, et les véhicules à moteur.

	Bâtiments	Equipement de laboratoire	Matériels de bureau et autres	Mobilier et équipement	Véhicules à moteur	Total 31-déc-13	retraité 31-déc-12
<i>Coût ou valeur:</i>							
Solde – début exercice	2 906 098	1 962 468	294 926	56 609	38 199	5 258 300	4 203 290
Additions		440 219	247 310		73 908	761 437	1 055 010
Solde- fin d'exercice	<u>2 906 098</u>	<u>2 402 687</u>	<u>542 236</u>	<u>56 609</u>	<u>112 107</u>	<u>6 019 737</u>	<u>5 258 300</u>
<i>Amortissements cumulés:</i>							
Solde – début exercice	1 215 563	516 010	160 625	13 919	17 833	1 923 950	1 398 865
Charges pour l'exercice	72 654	431 554	91 109	7 078	10 159	612 554	525 085
Solde – fin d'exercice	<u>1 288 217</u>	<u>947 564</u>	<u>251 734</u>	<u>20 997</u>	<u>27 992</u>	<u>2 536 504</u>	<u>1 923 950</u>
<i>Valeur nette comptable:</i>							
Début d'exercice	1 690 535	1 446 458	134 301	42 690	20 366	3 334 350	2 804 425
Fin d'exercice	<u>1 617 881€</u>	<u>1 455 123</u>	<u>290 502</u>	<u>35 612</u>	<u>84 115</u>	<u>3 483 233</u>	<u>3 334 350</u>

Note 6: Passifs

6.1 Contributions reçues en avance

Le montant total de 25 260€ représente les contributions volontaires à objet spécifié reçues de la part de donateurs avant la réception d'un engagement contractuel signé.

6.2 Dettes et charges à payer

Le montant total en fin d'exercice s'élève à 1 984 436€ et se compose uniquement de passifs courants. Les charges de personnel ci-dessous comprennent les salaires à payer, les dettes envers l'association du personnel et les paiements (comme les remboursements de voyages ou de frais, les allocations) versés au personnel/personnel temporaire/boursiers.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Remboursements aux donateurs en attente	39 290	
Personnel/Assistants /boursiers	61 129	94 218
Fournisseurs	750 583	235 211
Charges à payer	1 133 434	1 145 092
Total	<u>1 984 436€</u>	<u>1 474 521€</u>

6.3 Avantages du personnel

Les avantages du personnel, s'élevant à 26 677 082€, incluent les salaires, les avantages à court terme, les avantages du personnel après cessation de service (assurance-maladie du personnel – ASHI) et d'autres avantages sociaux à long terme. Ce montant comprend des passifs non-inscrits au budget pour un total de 23 665 070€.

L'évaluation des avantages sociaux à court terme a été faite par le Centre ; l'évaluation de l'assurance-maladie du personnel et des autres avantages sociaux à long terme a été faite par des consultants actuaires indépendants.

a) Sommaire des avantages du personnel:

	<u>Courant</u>	<u>Non</u> <u>courant</u>	<u>Total</u> <u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Avantages du personnel à court terme	990 294		990 294	966 471
Autres avantages du personnel à long terme		1 415 664	1 415 664	1 336 018
Avantages du personnel après cessation de service (ASHI)		24 171 124	24 171 124	23 868 631
Indemnités de fin de contrat de travail	100 000		100 000	
Total	<u>1 090 294€</u>	<u>25 586 788€</u>	<u>26 677 082€</u>	<u>26 171 120€</u>

b) Comptes TQ et TP :

Ces comptes ont été créés pour financer les avantages des membres du personnel à court et à long terme. Ils sont collectés par le biais de la paye mensuelle. Le solde total à la fin de la période s'élève à 3 012 013€.

Compte TQ : Ce compte a été créé pour financer les avantages du personnel à court terme. Il est alimenté par une provision budgétaire fixée à 10% des salaires du personnel professionnel et des ajustements complémentaires.

Compte TP : Ce compte a été créé pour financer les avantages du personnel à long terme, les avantages sociaux après cessation de service et les indemnités de fin de contrat. Il est approvisionné par une provision budgétaire fixée pour 2010 à 3,5% des salaires et ajustements de poste des salariés en contrat longue durée et à 5,5% de ceux des salariés temporaires, conformément au mémorandum de l'OMS du 17 décembre 2010.

	<u>Courant</u>	<u>Non courant</u>	<u>Total 31-déc-13</u>	<u>retraité 31-déc-12</u>
Solde du fonds en début d'exercice	809 514	1 293 271	2 102 785	1 758 317
<u>Plus</u> : Apport de fonds dans l'année	765 765	556 405	1 322 170	1 103 211
<u>Moins</u> : Sortie de fonds dans l'année	(316 826)	(96 117)	(412 943)	(758 743)
Solde du fonds en fin d'exercice	1 258 453€	1 753 559€	3 012 012€	2 102 785€

c) Évaluation des avantages du personnel à court terme :

Les avantages à court terme comprennent le solde des congés annuels acquis, les allocations pour frais d'études et les congés dans les foyers. Tous sont des passifs courants. Ils sont calculés comme si tous les membres du personnel avaient quitté leurs fonctions le dernier jour de l'année civile. Ainsi, les valeurs ne sont pas actualisées. La valeur du solde des congés annuels est calculée conformément au paragraphe 380.2.2 de la Section 3 du Règlement du Personnel.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité 31-déc-12</u>
Provision pour congés payés	956 467	924 580
Allocations pour frais d'études	33 827	33 677
Congés dans les foyers		4 880
Salaires du personnel		3 334
Total en fin d'année des obligations au titre de prestations définies	990 294€	966 471€

Rapprochement :

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Obligations au titre de prestations définies – début d'année	966 471	914 978
<u>Plus</u> : Charges comptabilisées pendant l'année	420 335	678 980
<u>Moins</u> : Paiement réel	(396 512)	(627 487)
Obligations au titre de prestations définies - fin d'année	<u>990 294€</u>	<u>966 471€</u>

d) Évaluation des avantages du personnel à long terme :

Les avantages à long terme comprennent les allocations en cas de décès, les primes de rapatriement, les allocations de voyage de rapatriement et les déménagements liés au rapatriement ainsi que les indemnités pour raisons de santé. Les actuaires déterminent leur valeur à la fin de chaque année sur la base d'hypothèses et méthodes retenues d'un commun accord.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Allocations en cas de décès	86 616	79 281
Primes de rapatriement	1 010 052	945 964
Allocations de déménagement lié au rapatriement	231 589	230 458
Allocations de voyage de rapatriement	63 900	59 041
Indemnités pour raisons de santé	23 507	21 274
Total en fin d'année des obligations au titre de prestations définies	<u>1 415 664€</u>	<u>1 336 018€</u>

Synthèse actuarielle :

	31/12/2013 Evaluation	31/12/2012 Evaluation
Rapprochement de l'obligation au titre des prestations définies – 141 (c)		
Obligation au titre des prestations définies en début d'année	1 336 018	1 093 977
Coût des services	197 111	178 250
Coût financier	35 388	43 185
(Montant total brut des prestations versées)	(19 764)	(82 186)
Cotisations des participants	0	0
Changement dans les méthodes de comptabilité	0	0
Modification du régime	0	0
(Gains)/pertes actuariel(le)s	(133 089)	102 792
Obligation au titre des prestations définies en fin d'année	1 415 664€	1 336 018€
Rapprochement des actifs – 141 (e)		
Actifs en début d'année	0	0
(Montant total brut des prestations versées)	(19 764)	(82 186)
Cotisations des participants pendant l'année	19 764	82 186
Cotisations de l'Organisation	0	0
Rendement attendu des actifs	0	0
(Gains)/pertes actuariel(le)s	0	0
Actifs en fin d'année	0	0
Rapprochement de la situation de l'obligation non capitalisée – 141 (f)		
Obligation au titre des prestations définies	1 415 664	1 336 018
(Actifs du régime)	0	0
(Excédent)/déficit	1 415 664	1 336 018
Gain/(perte) non constaté(e)s	0	0
Crédit/(coût) non constatés au titre des services passés	0	0
(Actif)/passif nets – Etat de la situation financière	1 415 664	1 336 018
(Actif)/passif courant	110 249	143 300
(Actif)/passif non courant	1 305 415	1 192 718
Charge de l'exercice – 141 (g)		
Coût des services	197 111	178 250
Coût financier	35 388	43 185
Rendement attendu des actifs	0	0
Comptabilisation de (Gain)/perte	(133 089)	102 792
Amortissement des coûts de services passés	0	0
Charge avant événements ponctuels	99 410	324 227
Réduction du régime	0	0
Liquidation du régime	0	0
Indemnités exceptionnelles de départ	0	0
Charge totale – Etat de la performance financière	€ 99 410	324 227
Capitalisation et (gain)/perte actuariel(le)s – 141 (p)		
Obligation au titre des prestations définies	1 415 664	1 336 018
(Actifs du régime)	0	0
(Excédent)/déficit	1 415 664	1 336 018
(Gain)/perte actuariel(le)s sur l'obligation au titre des prestations définies	(133 089)	102 792
(Gain)/perte actuariel(le)s sur les actifs du régime	0	0

Hypothèses actuarielles :

Date de l'évaluation	31 décembre 2013
Taux d'actualisation	Le taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation au 31 décembre 2013 est 3,1% (2,8% en 2012). Il est basé sur la courbe de rendement Aon Hewitt pour l'indice iBoxx de la zone euro (utilisant le modèle de Cairns) et le flux de trésorerie prévisionnel au titre des avantages à payer à ce jour.
Rendement attendu de l'actif	Non applicable, le régime n'a pas d'actif légalement détenu par une entité distincte.
Inflation générale annuelle	1,8%. Sur la base des hypothèses d'Aon Hewitt pour le marché financier au titre des prévisions d'inflation dans la zone euro pour les dix années à venir.
Barème annuel des traitements	1,8% d'inflation générale, plus 0,5% par année au titre des primes liées à la productivité, plus les primes liées au mérite. Les primes liées à la productivité et au mérite sont égales à celles déterminées lors de l'évaluation au 31 décembre 2011 de la Caisse Commune des pensions du Personnel des Nations Unies (UNJSPF).
Taux de change futurs	Équivalents aux taux au comptant officiels des Nations Unies aux dates d'évaluation.
Valeur des actifs selon IPSAS 25	Aucune; le régime n'a pas d'actif légalement détenu par une entité distincte.
Comptabilisation des gains ou pertes actuariels	Les profits et les pertes sont immédiatement comptabilisés parmi les charges de l'exercice auxquels ils se rattachent.
Allocation de rapatriement	Les années de service ouvrant droit à la prime après la date d'entrée en fonction sont effectuées hors du pays de résidence.
Voyage de rapatriement	Le coût moyen du billet d'avion en 2013 est de 3 366 dollars US par membre du personnel, comprenant tous les risques, y compris celui de décès. Le montant est converti en euros au taux de change à la date de l'évaluation. D'après une étude menée du 1 ^{er} janvier 2010 au 30 septembre 2011. Le coût moyen d'un billet d'avion augmentera avec l'inflation.
Allocation de déménagement liée au rapatriement	En 2010, l'allocation de déménagement était de 15 000 dollars US pour les salariés ayant une ou plusieurs personnes à charge et de 10 000 dollars US pour les salariés sans personne à charge. Le montant est converti en euros au taux de change à la date de l'évaluation. Une cessation de service avant la fin de la première année n'entraîne pas de renonciation aux avantages.
Participation aux : allocation de rapatriement, voyage de rapatriement, et déménagement lié au rapatriement	Tout participant satisfaisant le critère d'éligibilité est supposé choisir de bénéficier des avantages.
Cessation de service pour raisons de santé et allocation en cas de décès	Toute situation de handicap ou de décès dus au service est indemnisée. Le Directeur Général est supposé ne pouvoir augmenter aucune indemnité.
Couverture des dépendants au sein des avantages liés au rapatriement	Concernant l'allocation de rapatriement, les membres du personnel mariés et qui décèderaient en fonction ont au moins un enfant couvert. 85% des membres du personnel masculin et 55% des membres du personnel féminin ont un dépendant.

Méthodes actuarielles:

Voyage de rapatriement et déménagement lié au rapatriement	Méthode des unités de crédits projetées pour estimer les prestations au prorata des services rendus de la date d'entrée en fonction à la date de séparation.
Prime de rapatriement, indemnités de départ et allocation en cas de décès	Méthode des unités de crédits projetées pour estimer les prestations au prorata des services rendus
Suppression de poste, indemnité de fin de service et séparation par consentement mutuel	Selon IPSAS 25, ces avantages sont considérés comme des indemnités de fin de contrat. Ils sont donc exclus de l'évaluation et comptabilisés par le CIRC lorsqu'ils sont engagés.

e) Evaluation de l'assurance-maladie du personnel :

Le Centre comptabilise l'Assurance-maladie du personnel après cessation de service (ASHI) en tant qu'avantage social. Les obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2013 ont été établies par des actuaires professionnels dans le cadre du rapport général à l'OMS. Elles s'élèvent à 33 339 481 dollars US, soit 24 171 124€ au taux de change des Nations Unies de 0,725€/dollar US.

Les tableaux suivants sont issus des rapports faits par les actuaires de l'OMS. Tous les chiffres sont donnés en dollars américains.

Synthèse actuarielle :

	<u>31/12/2013</u> <u>Evaluation</u> <u>(dollars US)</u>	<u>31/12/2012</u> <u>Evaluation</u> <u>(dollars US\$)</u>
Rapprochement de l'obligation au titre des prestations définies – 141 (c)		
Obligation au titre des prestations définies en début d'année	55 041 012	49 262 113
Coût des services	2 315 802	1 751 945
Coût financier	1 419 546	1 514 121
(Montant brut des prestations réelles versées après service)	(1 162 238)	(1 457 119)
(Charge administrative réelle liée aux prestations versées après service)	(98 447)	(124 109)
Cotisations réelles des participants	194 798	165 724
Modifications apportées au régime	0	0
Changement des méthodes comptables	0	0
(Gain)/perte actuariel(le)	(2 578 374)	3 928 337
Obligation au titre des prestations définies en fin d'année	US\$ 55 132 099	US\$ 55 041 012
Rapprochement des actifs – 141 (e)		
Actifs – début d'année	19 971 717	18 791 753
(Montant brut des prestations réelles versées par la SHI)	(1 916 541)	(2 076 471)
(Charge administrative réelle de la SHI)	(144 082)	(159 557)
Total des cotisations réelles des participants à la SHI	742 031	649 843
Total des cotisations réelles de l'organisation à la SHI	1 475 169	1 283 492
(Augmentation)/diminution du passif au titre de l'article 470.1	(77 380)	1 283
Transfer net vers/depuis AMRO/PAHO	0	0
Rendement attendu des actifs	906 793	966 322
Gain/(perte) sur les actifs	24 983	515 052
Actifs – fin d'année, net de l'application de l'article 470.1	US\$ 20 982 690	US\$ 19 971 717
Rapprochement de la situation de l'obligation non capitalisée – 141 (f)		
Obligation au titre des prestations définies		
Inactive	25 418 987	25 127 194
Active	29 713 112	29 913 818
Total - Obligation au titre des prestations définies	55 132 099	55 041 012
Actifs du régime		
(Actifs bruts du régime)	(21 880 169)	(20 791 816)
Compensation du passif au titre de l'article 470.1 de l'OMS	897 479	820 099
(Actifs nets du régime)	(20 982 690)	(19 971 717)

	<u>31/12/2013</u> <u>Evaluation</u> <u>(dollars US)</u>	<u>31/12/2012</u> <u>Evaluation</u> <u>(dollars US)</u>
(Excédent)/déficit	34 149 409	35 069 295
(Droit au remboursement)	0	0
Gain/(perte) non constaté(e)	(809 928)	(3 413 285)
Crédit/(coût) non constaté au titre des services passés	0	0
(Actif)/passif net – Etat de la situation financière	<u>US\$ 33 339 481</u>	<u>US\$ 31 656 010</u>
(Actif)/passif courant	0	0
(Actif)/passif non-courant	US\$ 33 339 481	US\$ 31 656 010
Charge annuelle – 141 (g)		
Coût des services	2 315 802	1 751 945
Coût financier	1 419 546	1 514 121
(Rendement attendu des actifs)	(906 793)	(966 322)
(Rendement attendu sur les droits au remboursement)	0	0
Amortissement de (gain)/perte	0	0
Amortissement du coût des services passés	0	0
Charge totale – Etat de la performance financière	<u>US\$ 2 828 555</u>	<u>US\$ 2 299 744</u>
Analyse de la sensibilité du régime d'assurance maladie – 141 (o)		
Coût du service + coût financier en 2013		
Hypothèse actuelle sur l'inflation des frais médicaux, moins 1 %	2 807 000	2 323 000
Hypothèse actuelle sur l'inflation des frais médicaux	3 735 348	3 266 066
Hypothèse actuelle sur l'inflation des frais médicaux, plus 1 %	5 010 000	4 564 000
Obligation au titre des prestations définies au 31-Dec-13		
Hypothèse actuelle sur l'inflation des frais médicaux, moins 1 %	44 971 625	42 294 000
Hypothèse actuelle sur l'inflation des frais médicaux	55 132 099	55 041 012
Hypothèse actuelle sur l'inflation des frais médicaux, plus 1 %	68 569 097	71 801 000
Capitalisation et (Gain)/perte actuariel(le) – 141 (p)		
Obligation au titre des prestations définies	55 132 099	55 041 012
(Actifs nets du régime)	(20 982 690)	(19 971 717)
(Excédent)/déficit	<u>US\$ 34 149 409</u>	<u>US\$ 35 069 295</u>
(Droit au remboursement de PAHO au titre de l'article 470.1)	0	0
(Gain)/perte actuariel(le)s sur l'obligation au titre des prestations définies	(2 578 374)	3 928 337
(Gain)/perte actuariel(le)s sur les actifs du plan	(24 983)	(515 052)
Cotisations attendues – 141 (q)		
Cotisation de l'Organisation	1 067 625	967 170
Transfert de cotisations de l'OMS depuis le siège vers AMRO	0	0
Cotisation des participants	307 413	287 181
Total des cotisations attendues	<u>US\$ 1 375 038</u>	<u>US\$ 1 254 351</u>

Hypothèses et méthodes actuarielles :

Date de l'évaluation	31 décembre 2013
Taux d'actualisation	<p>Europe—2,9% (contre 2,6% lors de l'évaluation précédente); Amériques—4,9% (contre 4,1% lors de l'évaluation précédente); autres pays—5,3% (contre 4,5% lors de l'évaluation précédente).</p> <p>Concernant l'Europe, et démarrant avec l'évaluation au 31 décembre 2010, l'OMS a adopté une approche basée sur la courbe de rendement afin de refléter la structure des flux de trésorerie prévisionnels du bureau européen principal.</p> <p>Le taux représente une moyenne pondérée du taux de 2,49% de la courbe de change SIX Swiss et du taux de 3,87% de la courbe pour l'indice iBoxx de la zone euro, avec une pondération au 2/3 tiers sur le 1^{er}. Le taux obtenu est arrondi au 0,1% près.</p> <p>Concernant les Amériques et les autres pays, les taux sont basés sur la même méthodologie que celle appliquée pour l'évaluation du ASHI de PAHO. Démarrant avec l'évaluation au 31 décembre 2010, PAHO a adopté une courbe de rendement en utilisant la courbe Aon Hewitt AA Bond Universe. Les taux obtenus pour les Amériques et les autres pays peuvent différer, les structures de flux de trésorerie prévisionnels étant différentes entre ces régions.</p>
Inflation générale annuelle	<p>Europe—1,6%.</p> <p>Amériques et autres pays —2,5%.</p> <p>Basée sur les prévisions à 10 ans de Aon Hewitt au 4^{ème} trimestre 2013 pour les prévisions sur le marché financier mondial. Le taux pour l'Europe représente la moyenne des taux en Suisse (1,3%) et le reste de l'Europe (1,8%), arrondi à 0,1% près. Le taux pour les Amériques et les autres pays est basé sur l'évaluation de la Caisse des pensions du personnel des Nations Unies (UNJSPF) au 31 décembre 2011.</p>
Indexation de la pension annuelle	Indexée sur l'inflation générale. Bien que les pensions soient uniquement augmentées lorsque l'inflation atteint 2,0% ou plus, historiquement les augmentations de pension ont pris en compte l'inflation cumulative depuis l'augmentation de pension précédente.
Barème annuel des traitements	<p>Inflation générale, plus 0,5% par année au titre des primes liées à la productivité, plus les primes liées au mérite.</p> <p>Les primes liées à la productivité et au mérite sont égales à celles déterminées lors de l'évaluation au 31 décembre 2011 de la Caisse Commune des pensions du Personnel des Nations Unies (UNJSPF).</p>
Méthode actuarielle	Les obligations sont déterminées en utilisant la méthode des unités de crédits projetées, linéairement depuis la date d'entrée en fonctions jusqu'au plus tôt de la date d'éligibilité totale (au plus tard des 3 critères : 55 ans, 10 ans de service, et 5 ans de service continu) et de la date de départ à la retraite.

f) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies :

Le Règlement de la Caisse des pensions prévoit que le Comité mixte fait procéder par l'actuaire-conseil à une évaluation actuarielle de la Caisse au moins une fois tous les trois ans. Le Comité mixte procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans sur la base de la méthode *Open Group Aggregate*. L'évaluation actuarielle vise principalement à

déterminer si les actifs futurs courants et estimés de la Caisse des pensions suffiront à financer les passifs.

Les engagements financiers de l'OMS envers la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont constitués de la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies (actuellement de 7,9% pour les participants et de 15,8% pour les organisations membres), ainsi que de la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versée par l'OMS conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que dès lors que l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé. Chaque organisation affiliée contribue au comblement du déficit au prorata des cotisations totales qu'elle a versées pendant les trois années précédant l'évaluation actuarielle.

La dernière évaluation actuarielle a été effectuée au 31 décembre 2011. Elle a révélé un déficit actuariel de 1,87% (contre 0,38% lors de l'évaluation de 2009) de la rémunération considérée aux fins de la pension, ce qui implique que le taux de cotisation théorique nécessaire pour parvenir à l'équilibre au 31 décembre 2011 était de 25,57% de la rémunération considérée aux fins de la pension, contre un taux réel de 23,7%. Le déficit actuariel était principalement dû au fait que le rendement des placements a été décevant ces dernières années. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2011, le ratio de capitalisation des actifs actuariels par rapport aux passifs actuariels, en supposant qu'il n'y ait pas d'ajustement des pensions à l'avenir, était de 130% (contre 140% lors de l'évaluation de 2009). Compte tenu du système actuel d'ajustement des pensions, le ratio de capitalisation était de 86% (contre 91% lors de l'évaluation de 2009).

Sur la base d'une évaluation actuarielle de la Caisse, l'actuaire-conseil a conclu qu'au 31 décembre 2011 le comblement du déficit, prévu à l'article 26 du Règlement de la Caisse, n'était pas nécessaire dans la mesure où la valeur actuarielle des actifs était supérieure à la valeur actuarielle de tous les passifs cumulés de la Caisse. En outre, la valeur des actifs sur le marché était également supérieure à la valeur actuarielle de l'ensemble des passifs à la date de l'évaluation. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué la disposition de l'article 26.

En juillet 2012, dans le rapport sur sa cinquante-neuvième session, soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies pour examen, le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies a noté que le relèvement à 65 ans de l'âge normal de départ à la retraite pour les nouveaux participants devrait réduire sensiblement le déficit et pourrait couvrir la moitié du déficit actuel, qui est de 1,87%. En décembre 2012 et avril 2013, l'Assemblée générale a autorisé le Comité mixte à relever à 65 ans l'âge normal de départ à la retraite pour les nouveaux participants à la Caisse, à compter du 1^{er} janvier 2014 au plus tard, pourvu qu'elle ait décidé de procéder à un

relèvement correspondant de l'âge obligatoire de départ à la retraite. La modification du règlement de la Caisse des pensions a été approuvée par l'Assemblée Générale en décembre 2013. L'augmentation de l'âge normal de départ à la retraite sera reflétée dans l'évaluation actuarielle de la Caisse au 31 décembre 2013.

En 2013, le montant des cotisations versées à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies était de 205 millions de dollars US (206 millions de dollars US en 2012). Le montant des cotisations attendues en 2014 s'élève à 205 millions de dollars US.

Le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU procède à une vérification annuelle de la Caisse des pensions et présente chaque année un rapport au Comité mixte. La Caisse des pensions publie des rapports trimestriels sur ses placements et les met publiquement à disposition en ligne www.unjspf.org.

6.4 Produits différés

Les produits différés sur les contributions volontaires se rapportent à des accords pluriannuels signés jusqu'en 2013 mais pour lesquels la comptabilisation des produits correspondants a été reportée à des exercices financiers futurs. Le solde des contributions volontaires est divisé entre produits différés courants et non courants, selon le moment où le Centre peut dépenser les fonds.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Passifs courants	3 916 304	2 841 048
Passifs non courants	4 150 175	4 799 437
Total produits différés	8 066 479€	7 640 485€

Note 7: Actifs nets/situation nette

L'actif net/situation nette du Centre est passé de 5 879 917€ (solde au 31 décembre 2012, retraité) à 7 258 248€ en fin d'exercice. L'Etat III fournit un résumé des changements de l'actif net/situation nette par fonds.

La présentation de l'actif net/situation nette dans l'Etat I sépare le capital par fonds comme suit.

7.1 Budget Ordinaire (RB)

Le total des fonds disponibles comprend 19 902 355€ de budget approuvé pour 2013 et un solde de 2 442 159€ du budget ordinaire approuvé pour 2012 qui a été engagé en 2012 pour l'année calendaire suivante. En fin d'exercice, le solde net du fonds est de 441 103€. Le Tableau 1 montre la ventilation du budget reporté de 2012 et du budget 2013.

7.2 Contributions volontaires (VC)

Le solde de ce compte s'élevant à 11 032 480€ comprend les contributions à objet spécifié et les contributions sans objet spécifié. Les détails concernant ce fonds se trouvent dans le Tableau 1.

7.3 Fonds de roulement (WCF)

Le solde du WCF est de 3 291 750€, soit une augmentation de 74 210€ résultant du reversement de fonds au GCSF, à la contribution de nouveaux Etats Participants (Brésil et Qatar) et au paiement reçu de l'Espagne.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Solde en début d'exercice	3 217 540	2 565 006
<u>Plus</u> : Contribution au WCF des nouveaux Etats participants	69 300	0
Paiements d'arriérés de contributions statutaires	850 376	1 407 068
<u>Moins</u> : Fonds reversés au GCSF (GC/53/R15)	(845 466)	(754 534)
Solde de clôture	<u>3 291 750€</u>	<u>3 217 540€</u>

7.4 Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF)

Le détail concernant ce fonds se trouve dans le Tableau 2. Le solde de ce compte s'élevant à 9 187 411€ inclut les réserves, c'est-à-dire les charges approuvées par le Conseil de Direction mais non encore engagées.

7.5 Compte spécial pour les Dépenses d'appui au programme (PSC)

Le solde de ce compte est passé de 1 482 439€ à 3 157 694€ au cours de l'exercice. Le Tableau 2 détaille les produits et charges engagés.

7.6 Etats participants – Autres

Le montant de **(19 874 341€)** représente la valeur nette du Fonds commun et du Fonds à caractère spécial.

- a) Le Fonds commun inclut les stocks et la valeur nette des immobilisations corporelles comme suit:

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Stocks	307 496	293 059
Immobilisations corporelles, nettes	3 483 233	3 334 350
Total Fonds commun	<u>3 790 729€</u>	<u>3 627 409€</u>

- b) Le Fonds à caractère spécial représente la portion non financée de l'obligation au titre des avantages du personnel comme décrit dans la note 6.3.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Solde du Fonds des comptes TQ&TP (Note 6.3b)	3 012 012	2 102 785
Salaires à payer financés par d'autres sources		3 334
Moins: Total des avantages du personnel (Note 6.3a)	<u>(26 677 082)</u>	<u>(26 171 120)</u>
Total du Fonds à caractère spécial	<u>(23 665 070)€</u>	<u>(24 065 001)€</u>

7.7 Fonds de dépôt

Ce compte montre une augmentation nette de 12 850€ au cours de l'exercice, ce qui amène le solde à 22 151€. Ces fonds seront utilisés dans les années suivantes afin de financer les cours de langues.

Note 8: Produit

8.1 Contributions statutaires des Etats participants

Les produits issus des contributions des Etats participants pour le budget-programme 2012–2013 sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice en début de chaque période, en contrepartie d'un compte client et selon les contributions approuvées par le Conseil de Direction dans sa Résolution GC/53/R7. Le montant de 19 402 355€ apparaissant dans ces états financiers représente la contribution des Etats participants au budget-programme 2013 approuvé. La situation du recouvrement de ces contributions apparaît dans le Tableau 3.

8.2 Contributions statutaires des nouveaux Etats participants

Ce compte inclut les produits découlant des contributions statutaires non inscrites au budget reçues de la part de la Turquie, dont la participation a été acceptée en 2011, ainsi que du Brésil et du Qatar, dont les participations ont été acceptées en 2013. Les contributions 2013 sont en conformité avec le pourcentage décrit dans le paragraphe 4.3, Article IV du Règlement financier du CIRC. Les produits ont été crédités au Fonds spécial du Conseil de Direction et au Fonds de roulement, conformément aux règles comptables décrites en Note 3.10b. L'état du recouvrement est indiqué dans le Tableau 3.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Contribution du Brésil (2013-25% du groupe 4)	189 143	
Contribution du Qatar (2013-25% du groupe 5)	161 686	
Contribution de la Turquie (2013-75%, 2012-50% du groupe 4)	567 428	370 772
Total	<u>918 257€</u>	<u>370 772€</u>

8.3 Contributions volontaires

La valeur comptabilisée de 9 310 549€ représente le total des contributions reçues en 2013. La ventilation entre contributions à objet spécifié et contributions sans objet spécifié se trouve ci-dessous.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Contributions volontaires à objet spécifié	9 296 199	10 954 876
Contributions volontaires sans objet spécifié	14 350	27 535
Total	9 310 549€	10 982 411€

8.4 Activités génératrices de produits

Les produits proviennent de la vente des publications du CIRC. Ils sont comptabilisés et crédités au Fonds spécial du Conseil de Direction en fin d'année après réception d'un rapport de l'OMS. En 2013, un total de 764 016€ a été perçu, soit une augmentation de 26% par rapport à l'exercice précédent.

8.5 Autres produits opérationnels

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Vente d'équipement et de matériel	4 000	1 337
Économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs	36 086	24 463
Crédit perçu du programme de fidélité de Lufthansa		715
Total	40 086€	26 515€

8.6 Fonds de dépôt

Un total de 12 850€ a été reçu de la part des membres participant aux cours de langues. Ils sont enregistrés sur le Fonds de dépôt.

8.7 Reprise nette sur provision pour dépréciation des contributions

Cette rubrique inclut la réception des arriérés de contributions statutaires de la Russie (676 914€) et de l'Espagne (850 376€) ainsi que la reprise sur provision suite au recouvrement de contributions volontaires (CV) à objet spécifié et la perte approuvée sur créance irrécouvrable.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Réception des arriérés de contributions statutaires	1 527 290	1 431 447
Reprise sur provision CV à objet spécifié et perte sur autre créance irrécouvrable	643 173	
	2 170 463	1 431 447
<u>Moins</u> : Provision supplémentaire sur CV à objet spécifié		(192 624)
Provision supplémentaire sur autres créances		(407)
Reprise nette sur provision au cours de l'exercice	2 170 463€	1 238 416€

8.8 Produits financiers

Il s'agit des produits découlant des gains de change ainsi que des produits d'intérêts bancaires. Les produits d'intérêts bancaires, s'élevant à 47 304€, sont divisés et redistribués aux contributions à objets spécifiés conformément aux conditions stipulées dans les contrats et à l'approbation du Conseil de Direction dans sa Résolution GC/55/R23. Les intérêts restants, s'élevant à 442 312€, sont crédités au Fonds spécial du Conseil de Direction.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Gains de change, nets		45 095
Produits d'intérêts	489 616	450 692
Total	<u>489 616€</u>	<u>495 787€</u>

8.9 Produits correspondant à des prestations de service

Les dépenses d'appui au programme, soit 1 029 562€ collectés sur les contributions volontaires à objet spécifié au cours de l'exercice sont éliminées de l'Etat I (voir Note 3.10g). Elles apparaissent dans les Tableaux 1 et 2.

Note 9: Charges

9.1 Charges de personnel

Ces charges comprennent le montant total dû aux salariés, services généraux et professionnels confondus. Les charges comprennent les salaires de base, les ajustements complémentaires et les autres types d'allocations versés par le Centre.

9.2 Assistants temporaires, conseillers et participants

Les dépenses liées aux besoins en assistance temporaire comprennent les salaires, les allocations autres et indemnités de fin de contrat ainsi que la part de l'employeur pour le fonds de pension et l'assurance-maladie. En ce qui concerne les conseillers et les participants, ces dépenses sont liées aux réunions.

9.3 Boursiers

Les charges comprennent l'allocation de bourse ainsi que les autres allocations pour les chercheurs invités dans le cadre des programmes de collaboration et pour les étudiants (en master, doctorants ou post-doctorants) qui suivent les programmes de formation du Centre.

9.4 Voyages en mission

Le coût des voyages en mission comprend les dépenses liées aux voyages du personnel et des boursiers du Centre (coût du billet, indemnités forfaitaires et annexes). Ils ne comprennent pas les voyages statutaires qui sont considérés comme des avantages du personnel.

9.5 Recherche et autres accords

Ce sont les dépenses issues des accords de recherche en collaboration, consortiums et accords de partenariats, ainsi que d'autres contrats, tels que les travaux contractuels d'imprimerie et de reliure réalisés par des entreprises extérieures et les accords pour l'exécution de travaux.

9.6 Gestion des achats et dépenses opérationnelles diverses

Dépenses concernant l'achat de consommables et de fournitures de bureau ainsi que diverses autres dépenses.

9.7 Coût de distribution et destruction des stocks

Cette rubrique décrit le coût des stocks distribués ou détruits durant l'exercice, utilisant la méthode premier entré, premier sorti.

9.8 Amortissement

L'amortissement comprend la dépréciation des immobilisations corporelles sur l'exercice, en utilisant la méthode linéaire.

9.9 Charge financière

La charge financière comprend les pertes de change, les frais bancaires, réévaluation et écarts d'arrondi.

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité 31-déc-12</u>
Pertes de change, nettes	237 933	
Frais bancaires et autres	28 307	23 594
Réévaluation des actifs et passifs	173 574	301 838
Total	<u>439 814€</u>	<u>325 432€</u>

9.10 Dépenses d'appui au programme

Ces dépenses d'appui sont imputées aux contributions volontaires à objet spécifié de l'exercice et sont éliminées dans l'Etat II consolidé. Elles se trouvent dans les Tableaux 1 et 2 (voir également Note 8.7).

9.11 Virements entre fonds

Le tableau ci-dessous détaille les transferts de fonds entre le Budget ordinaire (RB) et le GCSF, ainsi qu'entre les Contributions volontaires (VC) à objet spécifié et le GCSF pendant l'exercice.

	<u>RB</u>	<u>WCF</u>	<u>GCSF</u>	<u>VC</u>
Financement du RB 2013 grâce au GCSF (GC/53/R7)	500 000		(500 000)	
Virement du solde non utilisé du RB au GCSF	(92 578)		92 578	
Fonds reversés au GCSF (GC/53/R23)		(845 466)	845 466	
Virement du solde des projets clôturés au GCSF			8 968	(8 968)
Transfert net entre les fonds	407 422€	(845 466)€	447 012€	(8 968)€

Note 10: Comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels

Lors de sa 53^{ème} session, le Conseil de Direction a approuvé, par la Résolution GC/53/R7, un Budget ordinaire d'un total de 39 419 315€ pour 2012-2013, dont 19 516 960€ pour 2012 et 19 902 355€ pour 2013. A ce jour, aucune révision du programme ou du budget approuvé n'a eu lieu.

Comme expliqué au paragraphe 3.13, le budget du Centre et les états financiers sont préparés selon des méthodes différentes. L'état de la situation financière (Etat I), l'état de la performance financière (Etat II), l'état des variations de l'actif net/situation nette (Etat III) et le tableau des flux de trésorerie (Etat IV) sont établis sur la base de la comptabilité d'exercice, alors que le budget présenté dans l'état de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels (Etat V) est établi sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée.

L'état de comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels (Etat V) compare le budget final approuvé avec les montants réels calculés sur une base comparable à celle des montants budgétés. Ce qui signifie qu'en plus des dépenses réelles, les réservations de fonds sont, elles aussi, prises en compte dans les montants réels afin d'évaluer l'utilisation du budget.

Conformément aux exigences d'IPSAS 24, les montants réels présentés sur une base comparable à celle du budget doivent, lorsque les états financiers et le budget sont préparés sur deux bases non comparables, être rapprochés des montants réels présentés dans les états financiers, en spécifiant clairement toute différence de base ou différence relative aux entités et toute différence temporaire. Il se peut que les formats et les systèmes de classification utilisés pour la présentation des états financiers du budget diffèrent.

Les différences temporaires correspondent aux charges du budget ordinaire engagées dans l'exercice financier en cours mais qui ne font pas partie du budget biennal approuvé en cours.

Les différences de bases surviennent lorsque le budget approuvé est préparé selon une autre base que la comptabilité d'exercice. Ces différences portent sur les activités du Fonds commun (nouvelles acquisitions d'immobilisations, amortissement des actifs, coût de distribution et de destruction des stocks) et les autres utilisations du budget non inscrites au programme.

Le rapprochement des montants réels selon la même base que l'état de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels (Etat V) et les montants réels de l'état de la performance financière (Etat II) au 31 décembre 2013 se trouve ci-dessous :

	<u>31-déc-13</u>	<u>retraité</u> <u>31-déc-12</u>
Montant réel comparé - Etat V *	21 810 833	17 074 801
Différences temporaires	0	1 035 810
Différences de bases	9 919 028	13 485 986
Dépenses réelles - Etat II	31 729 861€	31 596 597€

*Le total des charges dans l'Etat V pour 2013 inclut 2 442 159€ de dépenses encourues en 2013 mais chargées sur le budget approuvé de 2012.

Note 11: Informations relatives aux parties liées et aux principaux dirigeants

La norme IPSAS 20 exige que le Centre fournisse les renseignements concernant la rémunération et les avantages dont bénéficient les "Principaux dirigeants" (*Key Management Personnel, KMP*), ainsi que les détails des transactions entre ces personnes et les entités "significativement influencées" par le CIRC/l'OMS (désignées par les termes "transactions avec les parties liées"). Les KMP du Centre sont les personnes au grade de Directeur et plus.

Le tableau ci-dessous montre le nombre de KMP du CIRC ainsi que les rémunérations totales et les bénéfices qui leur ont été versés en 2012.

La rémunération totale des KMP comprend : le salaire net, les ajustements complémentaires, les droits comme les indemnités de représentation et les bourses d'étude, la cotisation à la caisse de retraite et les cotisations en cours à l'assurance-maladie.

Nombre de personnes	Indemnités et ajustements complémentaires	Droits	Pensions et régimes de santé	Rémunération totale en 2013	Avances en cours sur droits	Emprunts à recouvrer (en plus des droits ordinaires)
4	562 121	28 725	174 249	765 095	18 135	-

Note 12: Dérogation administrative, montants passés en perte et versements à titre gracieux

Au cours de l'exercice 2013, un montant total de 165 117€ a été approuvé et passé en perte liée aux contributions à objet spécifié non recouvrées (164 710€) et à la faillite d'un fournisseur (407€). Il n'y a eu aucune dérogation administrative approuvée en 2013 ni de versements effectués à titre gracieux.

Note 13: Evènements postérieurs à la date d'établissement du rapport

La date d'établissement du rapport de ces états financiers est le 31 décembre 2013. Aucun évènement, tant favorable que défavorable, ne s'est produit entre la date du rapport et la date à laquelle la publication des états financiers a été autorisée, et qui aurait pu avoir un impact significatif sur ces états financiers.

Note 14: Passifs éventuels, engagements et actifs éventuels

14.1 Passifs et actifs éventuels

Conformément à IPSAS 19, les actifs éventuels sont communiqués lorsqu'un évènement crée la possibilité d'une entrée d'avantages économiques. Au 31 décembre 2013, aucun actif significatif n'est à communiquer. Le CIRC n'a également pas de cas juridique en attente.

14.2 Engagements liés aux baux d'exploitation

Le CIRC a contracté un bail d'exploitation pour les imprimantes pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2017.

Le CIRC ne détient pas de contrat de location-financement à la clôture de cet exercice.

TABLEAU 1 – Etat de la Performance financière par fonds principaux

Centre International de Recherche sur le Cancer										
Etat de la performance financière par fonds principaux et immobilisations										
Exercice clos le 31 décembre 2013										
(en euros)										
	Notes	Budget ordinaire 2012-13	Fonds de Roulement	Autres fonds	Compte des Contributions Volontaires	Fonds de Dépot	Sous-totaux	Eliminations	Exercice clos le	
									31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
PRODUITS										
	Note 8									retraité
Contributions statutaires des Etats participants	8.1	19 402 355	69 300	848 957			19 402 355		19 402 355	19 016 960
Contributions statutaires d'un nouvel Etat participant	8.2						918 257		918 257	370 772
Total des contributions des Etats participants		19 402 355	69 300	848 957			20 320 612		20 320 612	19 387 732
Contributions volontaires	8.3				9 310 549		9 310 549		9 310 549	10 982 411
Activités génératrices de produits	8.4			764 016			764 016		764 016	605 830
Autres produits opérationnels	8.5			40 086			40 086		40 086	26 515
Fonds de dépôt	8.6				12 850	12 850	12 850		12 850	14 400
Produits correspondant à la prestation de services	8.9			1 029 562			1 029 562	(1 029 562)		
Reprise nette sur provisions pour dépréciation des contribuili	8.7		850 376	1 320 087			2 170 463		2 170 463	1 238 416
Produits financiers	8.8			442 312	47 304		489 616		489 616	495 787
Total des produits		19 402 355	919 676	4 445 020	9 357 853	12 850	34 137 754	(1 029 562)	33 108 192	32 751 091
CHARGES										
Charges de personnel	9.1	15 063 351		(316 883)	2 618 000		17 364 468		17 364 468	16 524 928
Assistants, conseillers, participants temporaires	9.2	932 426		170 790	566 841		1 670 057		1 670 057	1 696 608
Boursiers	9.3	1 091 353		64 633	1 045 342		2 201 328		2 201 328	2 016 355
Voyages en mission (personnel, boursiers)	9.4	489 826		18 782	243 914		752 522		752 522	603 151
Recherche et autres accords	9.5	951 252		(149 999)	3 308 385		4 109 638		4 109 638	5 685 118
Gestion des achats et charges opérationnelles diverses	9.6	3 216 784		137 722	1 124 631		4 479 137		4 479 137	4 112 968
Coût de distribution et destruction des stocks	9.7			100 344			100 344		100 344	106 952
Amortissement	9.8			612 553			612 553		612 553	525 085
Charges financières	9.9	25 743		413 984	87		439 814		439 814	325 432
Charges d'appui au programme	9.10				1 029 562		1 029 562	(1 029 562)		
Total des charges		21 770 735		1 051 926	9 936 762		32 759 423	(1 029 562)	31 729 861	31 596 597
SURPLUS (DEFICIT) OPERATIONNEL		(2 368 380)	919 676	3 393 094	(578 909)	12 850	1 378 331		1 378 331	1 154 494
Dépenses d'investissements										
Stocks		(8 123)		8 123						
Immobilisations corporelles		(31 975)		41 832	(9 857)					
Virements entre Fonds	9.11	407 422	(845 466)	447 012	(8 968)					
TOTAL DES CHANGEMENTS DE SOLDES DE FONDS		(2 001 056)	74 210	3 890 061	(597 734)	12 850	1 378 331		1 378 331	1 154 494
SOLDE DES FONDS - DEBUT D'EXERCICE (retraité)		2 442 159	3 217 540	(11 419 297)	11 630 214	9 301	5 879 917		5 879 917	4 725 423
SOLDE DES FONDS - FIN D'EXERCICE		441 103	3 291 750	(7 529 236)	11 032 480	22 151	7 258 248		7 258 248	5 879 917

TABLEAU 2 – Etat de la Performance financière par autres fonds

Centre international de Recherche sur le Cancer

État de la performance financière, par autres fonds

Exercice clos le 31 décembre 2013

(en euros)

	Notes	Fonds Spécial du Conseil de Direction	Fonds Spécial des dépenses d'appui du programme	Etats participants - Autres	Total au 31 Décembre 2013
Produits opérationnels					
	Note 8				
Contribution statutaire d'un nouvel Etat participant	8.2	848 957			848 957
Total des contributions statutaires		848 957			848 957
Activités génératrices de recettes	8.4	764 016			764 016
Autres produits opérationnels	8.5	40 086			40 086
Produits correspondant à la prestation de services	8.9		1 029 562 ^(a)		1 029 562
Reprise nette sur provisions pour dépréciation des contributions	8.7	676 913	643 174		1 320 087
Produits financiers	8.8	442 312			442 312
Total des produits		<u>2 772 284</u>	<u>1 672 736</u>		4 445 020
Charges opérationnelles					
	Note 9				
Charges de personnel	9.1	80 316	2 732	(399 931)	(316 883)
Assistants, conseillers et participants temporaires	9.2	172 406	(1 616)		170 790
Boursiers	9.3	62 600	2 033		64 633
Voyages en mission (personnel, boursiers)	9.4	18 782			18 782
Recherche et autres accords	9.5	(148 330)	(1 669)		(149 999)
Gestion des achats et charges opérationnelles diverses	9.6	113 002	24 720		137 722
Coût de distribution et destruction des stocks	9.7			100 344	100 344
Amortissement	9.8			612 553	612 553
Charges financières	9.9	411 562	2 422		413 984
Total des charges		<u>710 338</u>	<u>28 622</u>	<u>312 966</u>	1 051 926
Surplus (déficit) opérationnels					
Dépenses d'investissements					
Inventaires		(106 658)		114 781	8 123
Immobilisations corporelles		(557 929)	(161 675)	761 436	41 832
Virements entre fonds	9.11	447 012			447 012
TOTAL DES CHANGEMENTS DE SOLDES DE FONDS		1 844 371	1 482 439	563 251	3 890 061
SOLDE FONDS - 31 DECEMBRE 2012 (retraité)		7 343 040	1 675 255	(24 437 592)	(11 419 297)
SOLDE FONDS - AU 31 DECEMBRE 2013		9 187 411	3 157 694	(19 874 341)	(7 529 236)

(a) Dépenses d'appui au programme issues des contributions volontaires à objet spécifié.

TABLEAU 3 – Statut du recouvrement des contributions des Etats participants

Centre international de Recherche sur le Cancer						
Contributions à recouvrer						
Au 31 décembre 2013						
(en euros)						
Etats participants	Contributions 2013			Contributions des exercices financiers précédents		
	Contributions	Collecté	Solde au 31 décembre 2013	Solde au 1 janvier 2013	Collecté en 2013	Solde au 31 décembre 2013
Allemagne	1 525 343	1 525 343				
Australie	756 570	756 570				
Autriche	756 570	756 570				
Belgique	756 570	704 500	52 070			50 070
Canada	866 393	866 393				
Danemark	756 570	756 570				
Espagne (2)	866 393	866 393				
Etats-Unis d'Amérique	1 525 343	1 521 017	4 326	4 326	4 326	4 326
Fédération de Russie	756 570	756 570		850 376	850 376	
Finlande	756 570	756 570				
France	1 086 044	1 086 044				
Inde	756 570	-	756 570	741 543	741 543	756 570
Irlande	646 745	646 745				
Italie	1 086 044	1 086 044				
Japon	1 525 343	1 525 343				
Norvège	756 570	756 570				
Pays-Bas	756 570	756 570				
République de Corée	866 393	866 393		2 000	2 000	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 086 044	1 086 044				
Suède	756 570	756 570				
Suisse	756 570	756 570				
TOTAL	19 402 355	18 589 389	812 966	1 598 245	1 598 245	812 966
% de recouvrement	95.81%					
Autre contributions restant à recouvrer						
Brésil (3)	189 143		189 143			189 143
Qatar (4)	161 686	161 686	-			-
Turquie (5)	567 428	567 428	-			-
Fédération de Russie (1)				2 707 651	676 914	2 030 737
TOTAL	20 320 612	19 318 503	1 002 109	4 305 896	2 275 159	2 030 737

- (1) La participation de la Fédération de Russie avait été temporairement suspendue et a été rétablie le 1er janvier 2007, conformément à la Résolution GC/48/R3. Au 1er janvier 2013, le solde des arriérés s'élève à 3 907 144 US\$ @ 0,693 € = 2 707 641 € (arrondi).
- (2) Les documents GC/53/20 et GC/53/R15 font référence. Les contributions statutaires de 2010 s'élevant à 850 376 € ont été reçues le 20 mars 2013.
- (3) Brésil: participation acceptée en 2013. La contribution 2013 est égale à 25% de la contribution statutaire du groupe 4 des états participants et est à comptabiliser dans les contributions non budgétées.
- (4) Qatar: participation acceptée en 2013. La contribution 2013 est égale à 25% de la contribution statutaire du groupe 5 des états participants et est à comptabiliser dans les contributions non budgétées.
- (5) Turquie: participation acceptée en 2011. La contribution 2013 est égale à 75% de la contribution statutaire du groupe 4 des états participants et est à comptabiliser dans les contributions non budgétées.

TABLEAU 4 – Rapprochement des soldes d'ouverture au 31 décembre 2012

Centre international de Recherche sur le Cancer

État de la situation financière

Au 31 décembre 2012

(en euros)

	Notes	retraité 31 décembre 2012	Ajustement	31 décembre 2012
ACTIFS				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		22 292 237		22 292 237
Contributions à recevoir et autres créances, nettes	4.1a	9 598 154	747 869	8 850 285
Créances relatives au personnel		127 068		127 068
Charges constatées d'avance		339 262		339 262
Intérêts à recevoir		382 476		382 476
Stocks	4.1b	293 059	293 059	
Total actifs courants		33 032 256	1 040 928	31 991 328
Actifs non courants				
Contributions à recevoir et autres créances, nettes		4 799 437		4 799 437
Immobilisations corporelles		3 334 350		3 334 350
Total actifs non courants		8 133 787		8 133 787
TOTAL DES ACTIFS		41 166 043	1 040 928	40 125 115
PASSIFS				
Passifs courants				
Contributions statutaires reçues en avance				
Fournisseurs et charges à payer		1 474 521		1 474 521
Avantages du personnel		1 109 771		1 109 771
Produits différés		2 841 048		2 841 048
Total passifs courants		5 425 340		5 425 340
Passifs non courants				
Avantages du personnel		25 061 349		25 061 349
Produits différés		4 799 437		4 799 437
Total passifs non courants		29 860 786		29 860 786
TOTAL DES PASSIFS		35 286 126		35 286 126
ACTIFS NETS/FONDS PROPRES				
Fond				
Budget ordinaire		2 442 159		2 442 159
Contributions volontaires		11 630 214		11 630 214
Fonds de Roulement	4.1a	3 217 540	747 869	2 469 671
Autres fonds du CIRC				
Fonds Spécial du Conseil de Direction		7 343 040		7 343 040
Compte Spécial pour les Dépenses d'Appui au Programme		1 675 255		1 675 255
Etats participants - Autres		(20 437 592)	293 059	(20 730 651)
Fond de dépôt		9 301		9 301
Solde total des actifs nets/situation nette		5 879 917	1 040 928	4 838 989
SOLDE TOTAL DES PASSIFS ET SOLDE TOTAL DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE		41 166 043	1 040 928	40 125 115